

**ENSEMBLE
POUR DÉFINIR
DES DONNÉES
CLAIRES,
SÉCURISÉES,
ÉCHANGEABLES.**

Définitions

Échanges

Standards

Collèges

**Big data en santé:
peur ou opportunité?**

25 mai 2023



ORDRE DU JOUR

- **14h45 – Health Data Hub:**

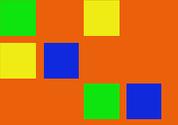
La massification des données de santé: quelles opportunités?

- **15h15 – Assemblée Générale Ordinaire**

- Approbation des procès-verbaux des AGO et AGE du 23.06.22
- Rapport d'activité
- Comptes 2022
- Nouvelle organisation
- Renouvellement du CT
- Budget 2023
- Modification du règlement intérieur
- Elections

- **Questions diverses**

- **16h30 – Cocktail**



HEALTH DATA HUB

Dr, Axelle Menu-Branthomme





Health Data Hub

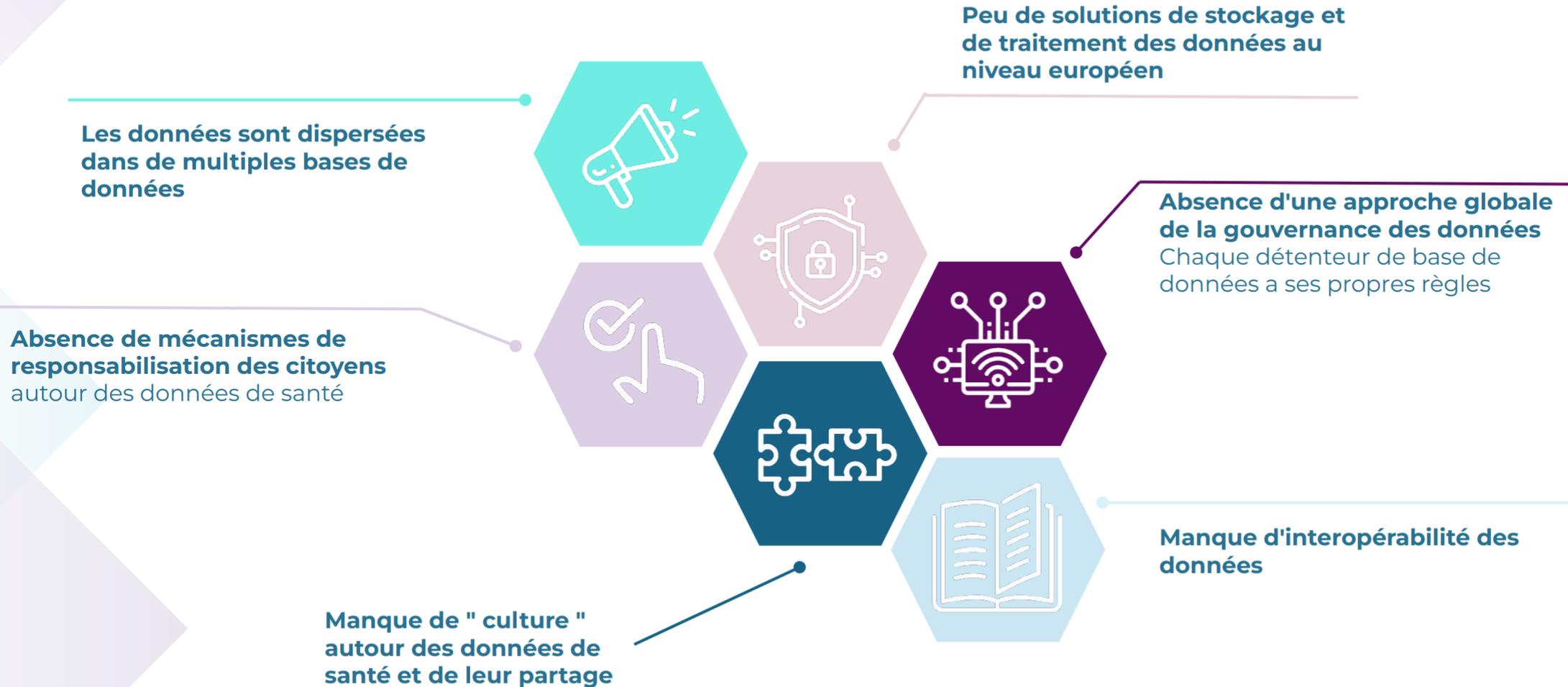
Assemblée générale ordinaire de **NORMEYES**

LA MASSIFICATION DES DONNÉES EN SANTÉ :

QUELLES OPPORTUNITÉS ?

25 mai 2023

Le partage des données est un défi majeur au niveau français ... et européen



Le Health Data Hub est l'une des plateformes de partage de données imaginées dans la stratégie nationale pour l'IA

1 constat

La France bénéficie d'un **patrimoine de données de santé sans précédent** mais il est trop **éparpillé, cloisonné**, et les **délais d'accès** sont **dissuasifs** malgré les bénéfices reconnus de l'utilisation des données de santé.

1 projet

Projet issu de la volonté du Président de la République de faire de la santé un des secteurs prioritaires pour le **développement de l'IA** en France, le Health Data Hub a été créé le 1er décembre 2019.

1 mission

Garantir un **accès aisé** et **unifié, transparent** et **sécurisé** aux données de santé pour améliorer la qualité des soins et l'accompagnement des patients.

Concrètement, à quels projets le Health Data Hub sert-il ?



Le Health Data Hub est la seule **plateforme technologique cloud** française :



qui permet aux projets en données de santé d'avoir accès à un **stockage élastique et à de hautes capacités de calculs**



qui permet **de lier différentes sources de données**



à l'utilisation pensée pour un grand nombre d'utilisateurs



satisfaisant **les plus hautes exigences de sécurité**



Soutenir les professionnels de santé dans un contexte clinique de plus en plus complexe, avec des cas d'usages comme la caractérisation d'alertes en cas d'interactions des médicaments, depuis la base principale du SNDS



Gagner du temps, améliorer les dépistages et réduire les délais de diagnostics, avec notamment le développement d'un outil d'aide au diagnostic pour 10,000 IRM



Développer des systèmes d'alertes précoces dans le suivi des patients, avec notamment le développement d'un outil d'alerte pour professionnels de santé basé sur des données de dispositifs médicaux connectés, annotés de données médico-administratives



Offrir les meilleurs traitements de long terme aux patients, avec des cas d'usages comparant les parcours de soins grâce à des données de cohorte enrichies par des données médico-administratives lorsque les essais cliniques sont impossibles

Un tiers de projets accompagnés par le HDH impliquent déjà des industriels

1/3
impliquant des partenaires industriels

VIDAL GROUP **SÊMEIA**
Collective Thinking
DAMME MEDICAL
TRIBVN HEALTHCARE **SANOFI**
Roche **ADCIS**
Clinityx *The real world data company*

implicity **RCTs**
malakoff humanis *SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARONE*
INCEPTO
escopics *ULTRASOUND AGILITY*
epiconcept *smart health*
Quantmetry *Data Science Consulting*

#96 **HSH**
projets
au total

Plusieurs bases de données d'industriels presenties ou choisies pour rejoindre le catalogue

Des données massives et l'IA, pour renforcer la prédiction des décompensations cardiaques sévères ... le projet HYDRO



Constat

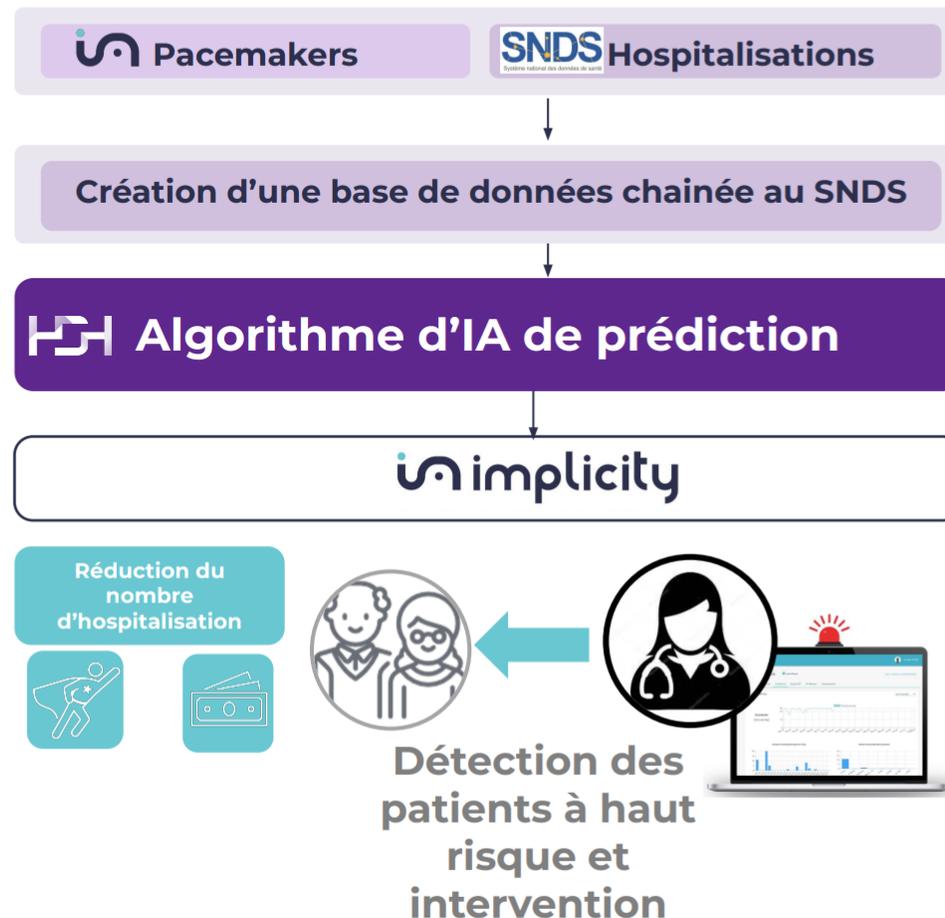
Le **projet HYDRO** vise à **prédire les crises d'insuffisance cardiaque** menant à une **hospitalisation** pour les patients porteurs d'un pacemaker dans un contexte où les **solutions existantes** ne **permettent** en général **pas** de **prédire**.

45 000 données issues des pacemakers

3,8 M données de patients français issues du SNDS



Démarche et premiers résultats



Appui du HDH et de la Cnam dans la réalisation de l'appariement (amélioration du taux de 50% à 85%)

Développement de l'algorithme dans la plateforme technologique du HDH avec l'appui du HDH

Des données massives et l'IA, pour augmenter la durée de vie des greffons rénaux ... le projet REXETRIS

Porteur du projet

CHU de Limoges

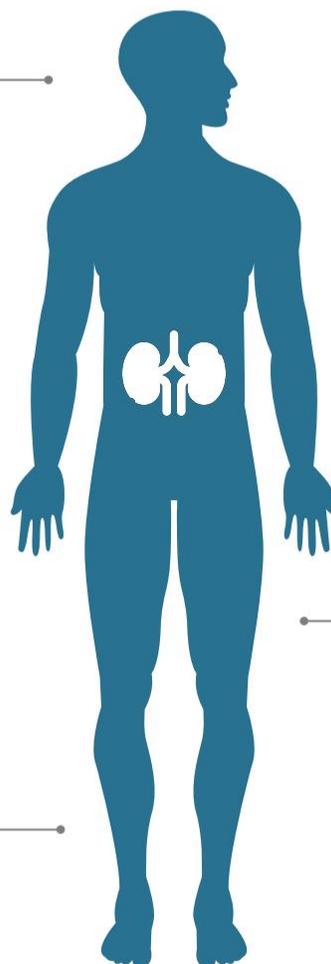


Chiffres clés

- ❖ 40 000 porteurs d'un greffon rénal
- ❖ 14 ans : durée de vie d'un greffon rénal
- ❖ 500 décès/an faute d'accès à un greffon rénal

Partenaires

- ❖ CHU de Limoges
- ❖ Agence de la Biomédecine



Approche individualisée pour une durée de vie de greffe de rein optimisée

Aboutir à des recommandations sur les traitements immunosuppresseurs dans la durée suite à une transplantation rénale, grâce au recoupement des données.

Impact indirect : améliorer la prise en charge des patients

Favoriser l'accès à la greffe rénale, dans le respect des droits du citoyen.

SEDAAR

Spécialité médicale : Ophtalmologie

Projet : Screening for **E**ye **D**isease using **A**utomated **A**nalysis of **R**etinal **P**hotography

Porteur de projet : Dr. Rabih Hage, MD (Département d'Ophtalmologie, Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild)



Contexte

1,7 millions de personnes vivant en France sont atteintes de handicaps visuels

Dans plus de **50%** des cas, ces pathologies rétiniennes **peuvent être traitées voire guéries, si elles sont détectées à temps.**

Les partenaires du programme



HÔPITAL FONDATION
Adolphe de ROTHSCHILD
LA RÉFÉRENCE TÊTE ET COU



ADCIS



HEALTH
DATA HUB



HEALTH
DATA HUB

NORMEYES - 25 mai 2023



Objectifs

Le **projet SEDAAR** a pour objectif de développer des algorithmes d'IA afin de **détecter la présence, la nature et la sévérité d'anomalies rétiniennes.**

Cela permettra d'identifier finement une pathologie et son stade d'avancement améliorant ainsi la pose de diagnostic et la prise en charge des patients tout en faisant gagner un temps médical précieux aux professionnels de santé qui vont pouvoir se concentrer sur d'autres tâches.

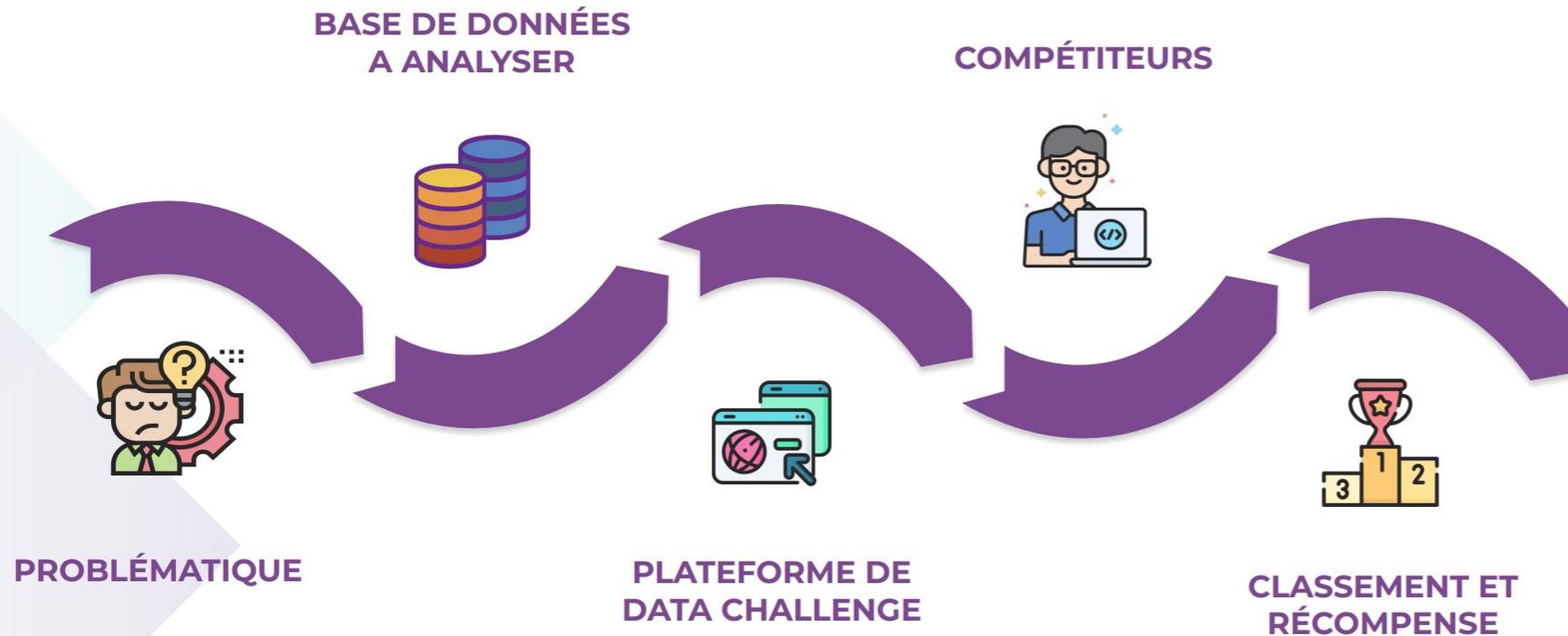


Méthode

A partir d'une base d'images unique d'examen en 3D/2D de **37 pathologies rétiniennes courantes et rares**, il sera possible **d'effectuer une double lecture des images et de contrôler le diagnostic** qui a été attribué. **L'outil de traitement automatique d'images** développé (logiciel d'annotation) sera partagé avec les professionnels de santé et les industriels pour faciliter notamment d'autres projets de recherche clinique.

Les data challenge : une démarche pour valoriser les données anonymisées

Un Data Challenge est une **compétition en science des données** ouverte dont l'objectif est de **résoudre une problématique** spécifique de **data science** grâce à des solutions d'apprentissage supervisé. Cette compétition se déroule **en ligne** et repose sur **un large jeu de données** mis à disposition par les organisateurs via une **plateforme dédiée**.



UNE PROBLÉMATIQUE...

A laquelle on peut répondre par une solution d'apprentissage supervisé

UNE BASE DE DONNÉES...

Pour servir de source d'information à l'analyse et permettre le développement d'un algorithme

UNE PLATEFORME...

Pour héberger la compétition et recruter des participants du monde entier

DES COMPÉTITEURS...

Pour **participer** au challenge et tenter de remporter un prix

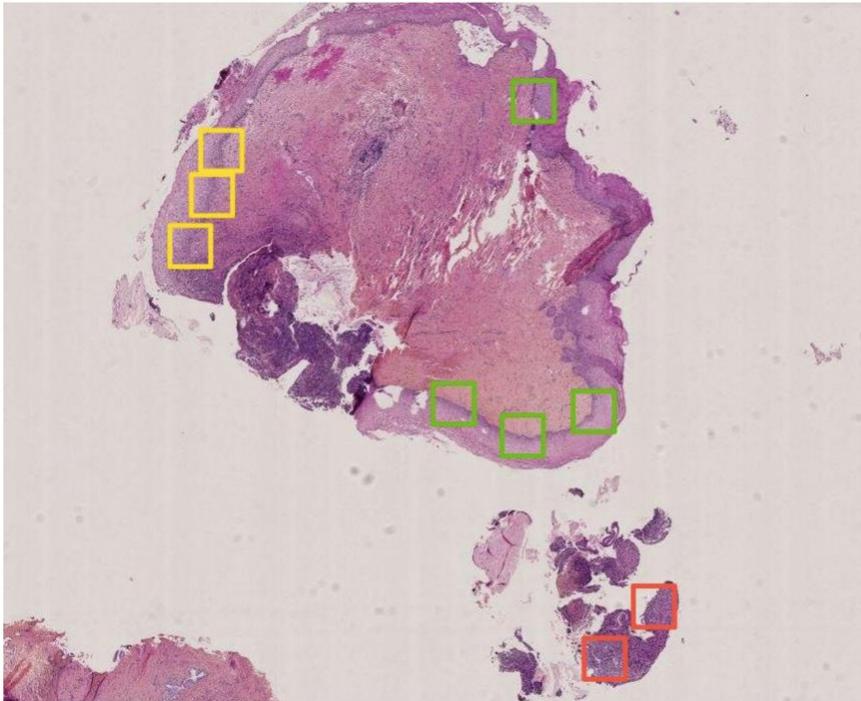
UN CLASSEMENT...

Pour identifier les compétiteurs ayant programmé le meilleur algorithme

Exemple du Data Challenge de la SFP

Data Challenge en pathologie du col de l'utérus organisé avec la Société Française de Pathologie (SFP) en 2020

Description du challenge : Les données mises à disposition comprennent des milliers de **lames numérisées de biopsies du col de l'utérus** provenant de plusieurs centres médicaux français. L'objectif pour les compétiteurs est de **classer chaque image** (4 classes allant de 0 (bénin) à 3 (cancer invasif)) en fonction de la catégorie la plus sévère de lésion épithéliale présente dans l'échantillon.



Le challenge de la SFP en quelques chiffres ...

Près de **5 000** lames de biopsie numérisées

20 Centres fournisseurs de données volontaires

574 Participants du monde entier

Des scores finaux très prometteurs allant jusqu'à **94%**

Le Health Data Hub est co-responsable de traitement du SNDS



Le Système national des données de santé (SNDS) est d'abord la grande base médico-administrative de l'Assurance Maladie

- ✓ Le SNDS est une **compilation de bases de données préexistantes** alimentées par des flux de données
- ✓ Ces bases de données sont **déjà reliées entre elles** afin d'augmenter les opportunités de recherche et d'innovation
- ✓ Les bases de données externes peuvent être **chaînées au SNDS**

Le SNDS est rendu disponible sur le portail de l'Assurance maladie, après avis favorable du comité éthique et scientifique (CESREES) et d'une autorisation de la CNIL.

3 bases de données principales



SNIIRAM
DCIR

Données de remboursements de l'Assurance maladie

depuis 2006



PMSI

Programme de médicalisation des systèmes d'information

permettant d'avoir la consommation de soins en établissement (**hôpitaux et cliniques**) et information sur les séjours hospitaliers



CépiDc

Causes médicales de décès gérées par l'Inserm

Informations disponibles et non disponibles dans le SNDS

Information on patients, beneficiaries

Âge, sexe, code postal, Type de régime, Maladie de longue durée, invalidité ou maladie professionnelle, date du décès, cause médicale de décès, adresse postal du décès, médecin

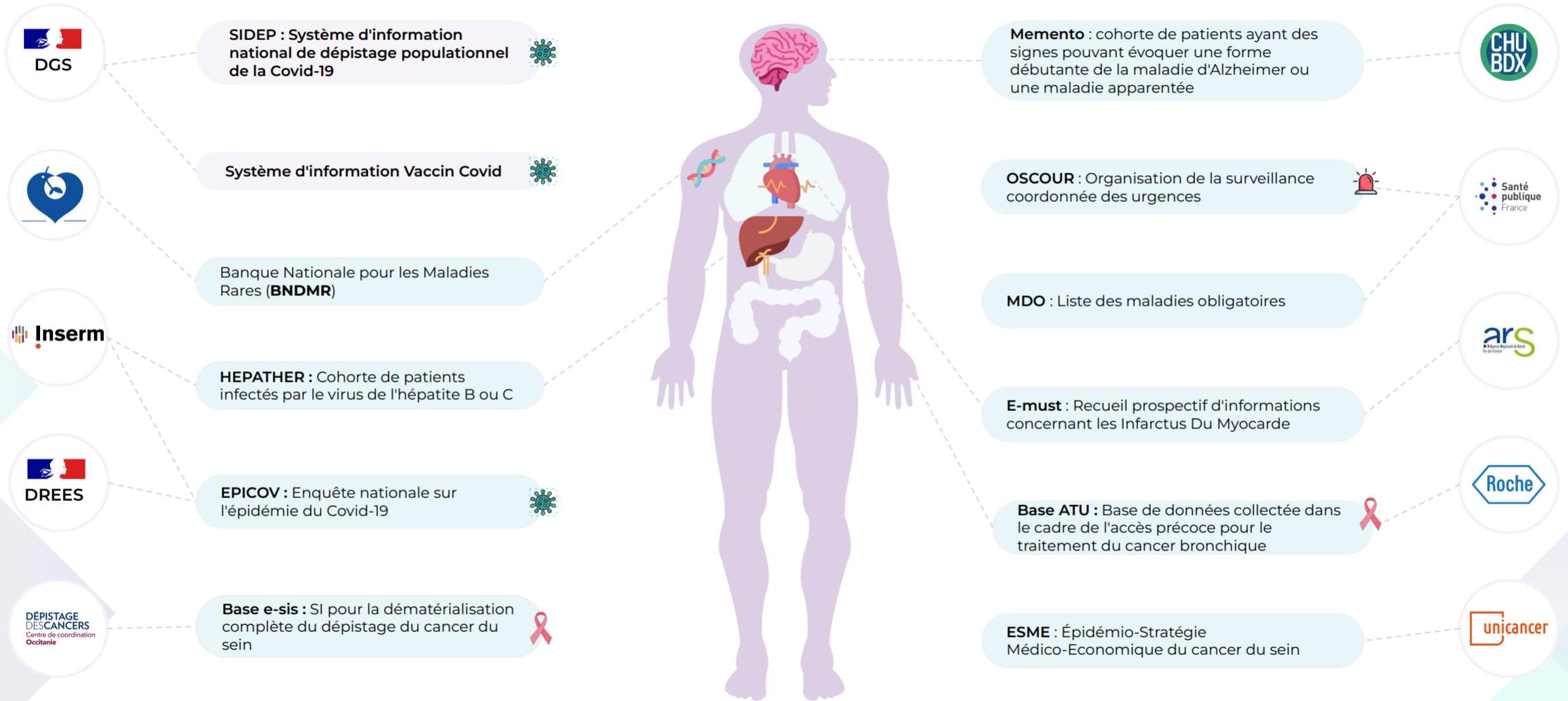
Consommation de soins
Consommation de soins de ville (date, biologie, médicaments, visite chez un professionnel de santé, rééducation, infirmière, etc.) **Consommation de soins en établissement** (hôpitaux publics, cliniques privées, médicaments, actes, matériel médical, unité médicale, etc.), spécialité du prestataire

Maladie de longue durée, handicap ou maladie professionnelle, Diagnostic, causes de décès, médicaments, procédures

Informations sur les pathologies traitées

- ❌ résultats des tests biologiques
- ❌ diagnostics pour la médecine ambulatoire
- ❌ facteurs de risque (tabac, alcool, etc.)
- ❌ médicaments non remboursés
- ❌ médicaments hospitaliers courants (par exemple, le paracétamol, etc.)
- ❌ cohérence du traitement avec le patient
- ❌ stades de gravité de la maladie
- ≈ consommation de soins par les personnes âgées en établissement
- ≈ caractéristiques socio-économiques

Une sélection de bases de données a vocation à être également partagée via le HDH : c'est le catalogue du SNDS



Base liée à l'épidémie de Covid-19

Base principale



HEALTH DATA HUB

Catalogue



HEALTH DATA HUB

Le HDH travaille aussi à l'émergence de nouvelles bases d'intérêt pour les projets de recherche sur des axes porteurs



Le HDH et 4 établissements de santé sont lauréats d'un appel d'offre de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) qui souhaitait avoir un accès continu à des sources de données de haute qualité et standardisées

- Constitution d'une base de données multicentriques (plus de 200k patients par base)
- Base de données documentées avec une identification précise des médicament associés à chaque patient



Le Health Data Hub est partie prenante d'un appel à projets porté par le MSS qui vise à **promouvoir le déploiement des entrepôts de données de santé**

50 millions d'euros



Le HDH est membre d'un consortium lauréat avec le projet **“Project Platform for Data in Primary care - P4DP”** visant à créer un entrepôt de données de médecine de ville.

11 millions d'euros sur trois ans

Aux côtés de partenaires industriels, hospitaliers ou académiques et du Collège National des Généralistes Enseignants



L'usage secondaire des données de santé constitue un potentiel encore relativement inexploité pour la France

(Etude Veltys commandée par le HDH)

Un potentiel économique et de croissance fort ...

entre 5 et 10 Md€ par an pour la France selon l'OCDE, une valeur qui devrait croître de **+70% au sein de l'Union européenne d'ici 2028** (43Md€ en 2028 vs 25 Md€ en 2020)

... pour lequel la France accuse toujours un retard important



Accélération de l'utilisation des données de santé au niveau mondial (croissance des Medtech et Biotech, augmentation des brevets...)



D'autres pays se sont déjà saisis de cette opportunité (Corée du sud, Israël, Finlande, Etats-Unis, Royaume Uni) mais **la France est en retard** : temps d'accès trop longs, fragmentation des données, défaut de standardisation et de remontée des données...



Découragement et stratégie de contournement des acteurs. La France ne compte aucune licorne.

Les données de santé, **une ressource essentielle pour la recherche et l'innovation** en santé

modèles prédictifs pour l'optimisation des services, la prévention, le diagnostic...

- *développement rapide et moins coûteux de nouveaux traitements*
- *développement de nouveaux outils pour les personnels médicaux*
- *médecine personnalisée pour les patients*
- *optimisation de l'allocation des ressources financières et RH sur les besoins les plus critiques*



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



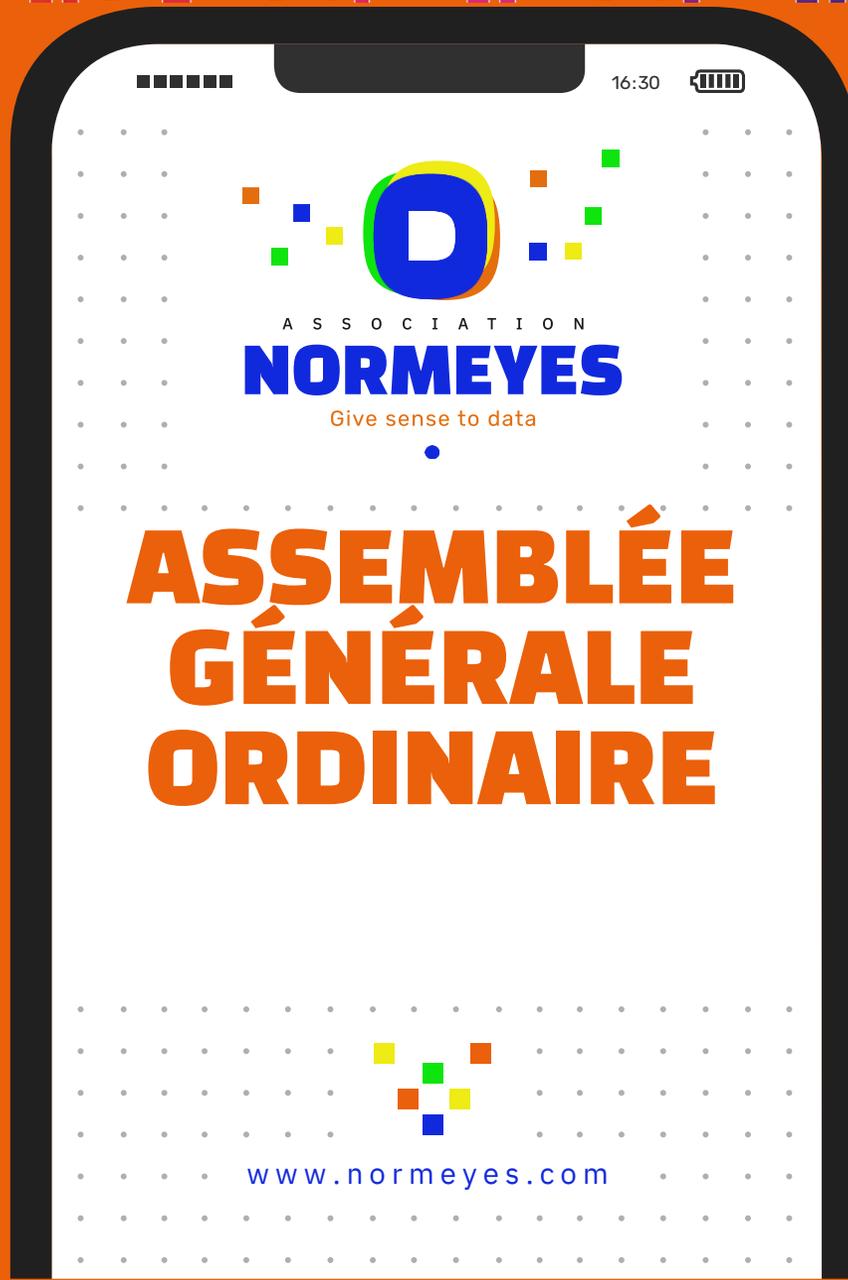
**ENSEMBLE
POUR DÉFINIR
DES DONNÉES
CLAIRES,
SÉCURISÉES,
ÉCHANGEABLES.**

Définitions

Échanges

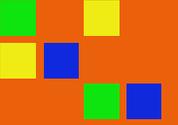
Standards

Collèges

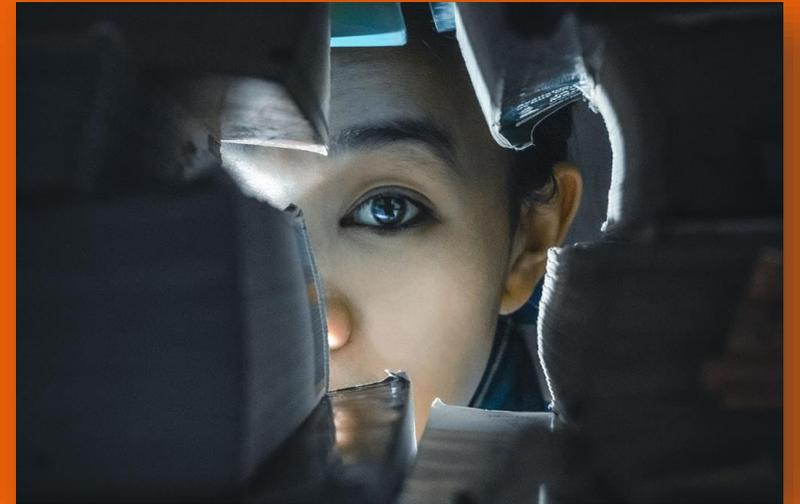


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

www.normeyes.com

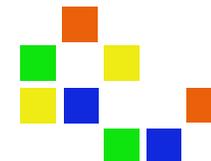
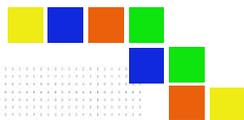


APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES AGO ET AGE 2022





APPROBATION DES PROCÈS- VERBAUX DES AGO ET AGE 2022



ASSOCIATION **NORMEYES** Give sense to data

COMPTES RENDUS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 2022

Lieu : Maison de l'Optique – 185 rue de Bercy – 75012 Paris **Durée :** 10h00-12h30

Présents, excusés, pouvoirs : cf. rapport des présents en annexe.

Quorum pour l'AGO : L'association compte 61 membres dont 54 votants. 17 sont présents et 17 représentés, soit un total de 34 votants présents ou représentés. Le quorum étant fixé à 18 membres, l'AGO peut se tenir valablement.

Quorum pour l'AGE : L'association compte 61 membres dont 54 votants. 17 sont présents et 17 représentés, soit un total de 34 votants présents ou représentés. Le quorum étant fixé à 27 membres, l'AGE peut se tenir valablement.

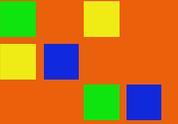
Note : la société Almerys, présente lors de l'Assemblée Générale, a indument été classée parmi les membres non votant. Bien que présente, elle n'a donc pas pu voter. Cette erreur a pour conséquence de modifier les quorums et aurait pu poser une incertitude sur les votes. Toutefois, compte tenu que les quorums étaient largement atteints et que toutes les décisions ont été prises à une majorité suffisante, aucune des décisions des Assemblées Générales ne pourrait être remise en cause.

I. INTRODUCTION

Thierry Peyraud accueille les membres et présente l'ordre du jour :

1. Introduction
2. La data pour adresser les changements de paradigmes économiques et sociaux. Cédric Lecolley – GS1
3. Assemblée Générale Ordinaire
 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2021
 - Rapport d'activité
 - Présentation des comptes de l'exercice 2021
 - Présentation du budget prévisionnel 2022
 - Elections
4. Questions diverses
5. Assemblée Générale Extraordinaire
 - Changement de nom
 - Modification des statuts
6. Apéritif déjeunatoire

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucun commentaire par les membres.



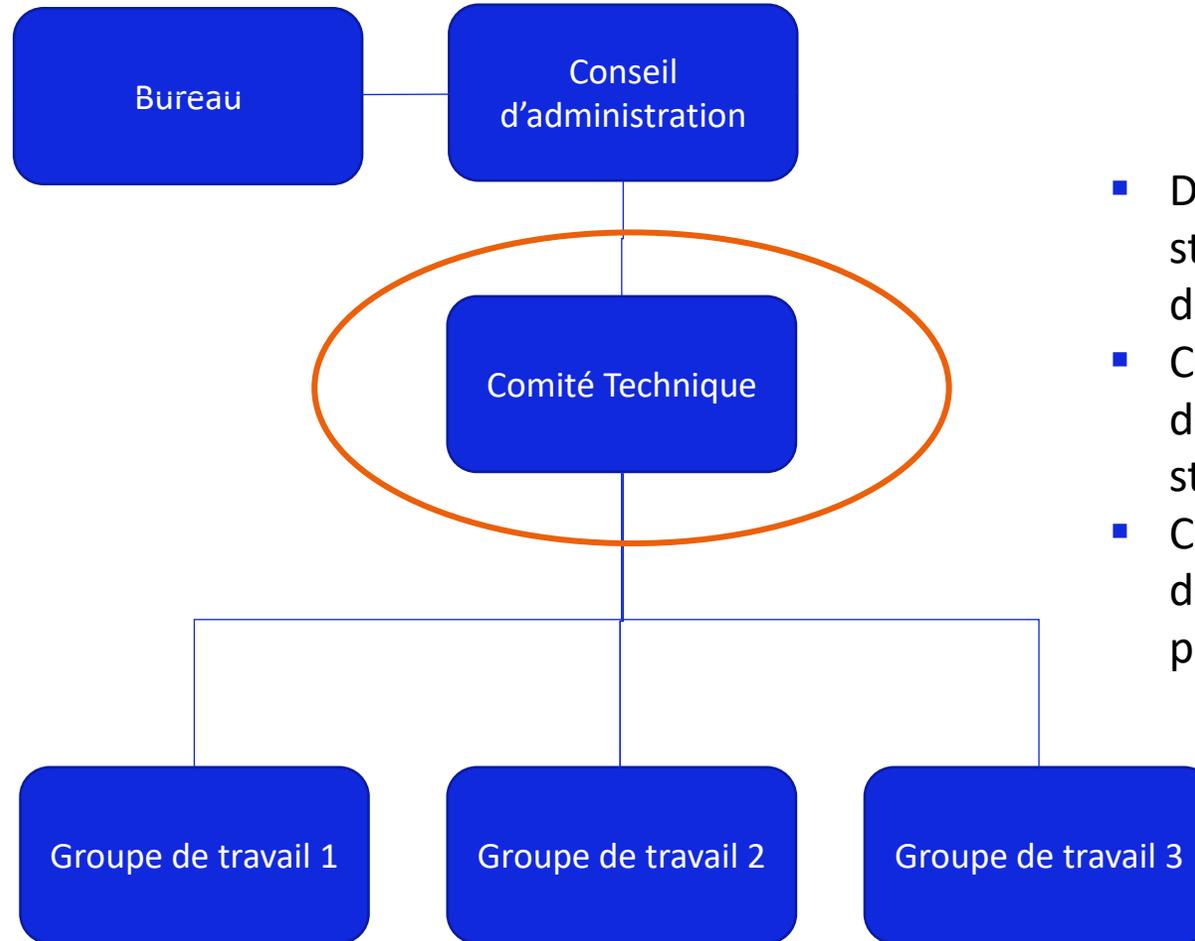
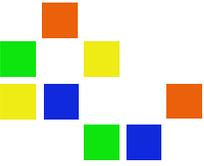
RAPPORT D'ACTIVITÉ

Stéphane Hillairet, président du CT
Jean-Christophe Leroy, consultant





RAPPORT D'ACTIVITÉ

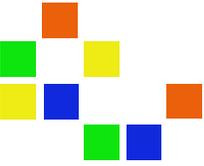


- Définition et mise à jour des standards (données ou échange de données)
- Certification des outils EDI développé pour exploiter ces standards
- Création, direction et contrôle des groupes de travail sur des projets précis



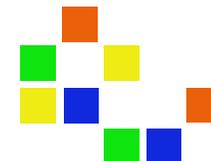
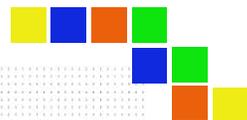
RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 2022
 - 6 réunions de CT
 - 12 réunions de GT
 - 2 Catalogue
 - 2 Commande
 - 5 Démat 2024
 - 1 Ma santé 2022
 - 1 webservices
 - 1 annuaire





RAPPORT D'ACTIVITÉ

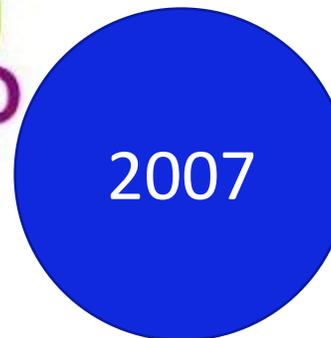
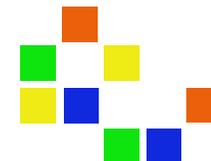
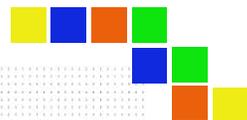


1982





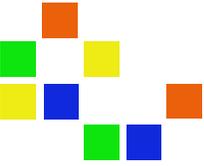
RAPPORT D'ACTIVITÉ



GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
DOSSIER MÉDICAL
PERSONNEL



RAPPORT D'ACTIVITÉ

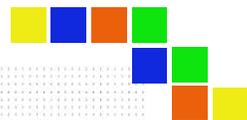
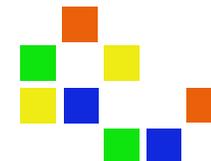


2016

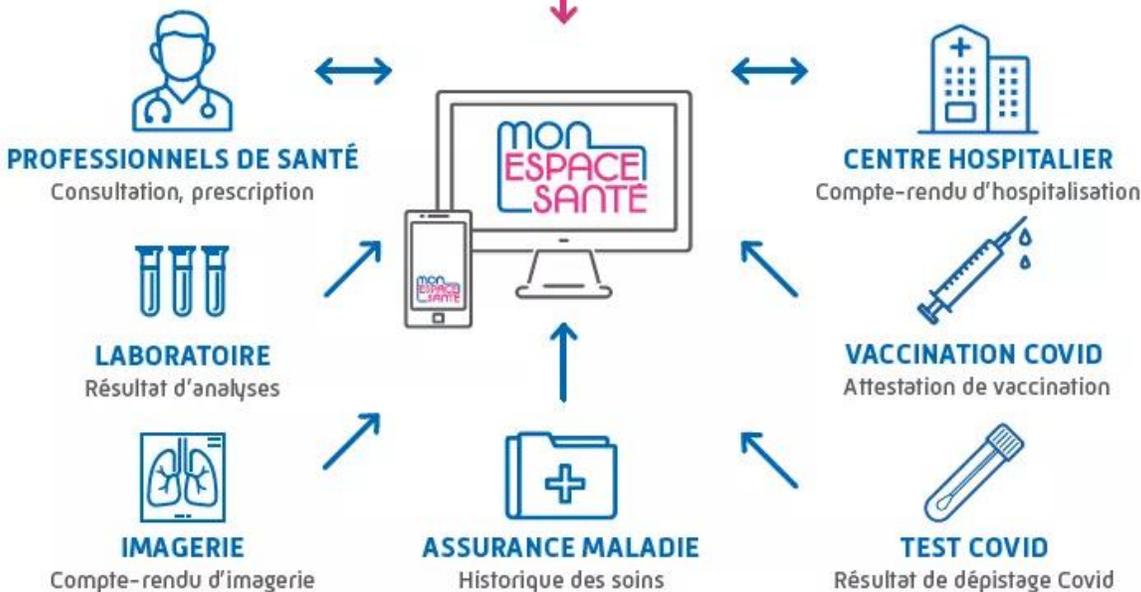




RAPPORT D'ACTIVITÉ



PATIENT

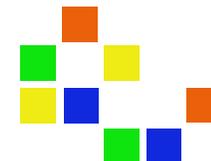


2 nouvelles fonctionnalités verront le jour courant 2022 :



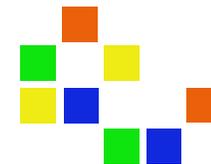
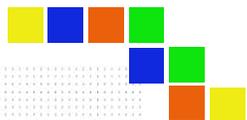


RAPPORT D'ACTIVITÉ

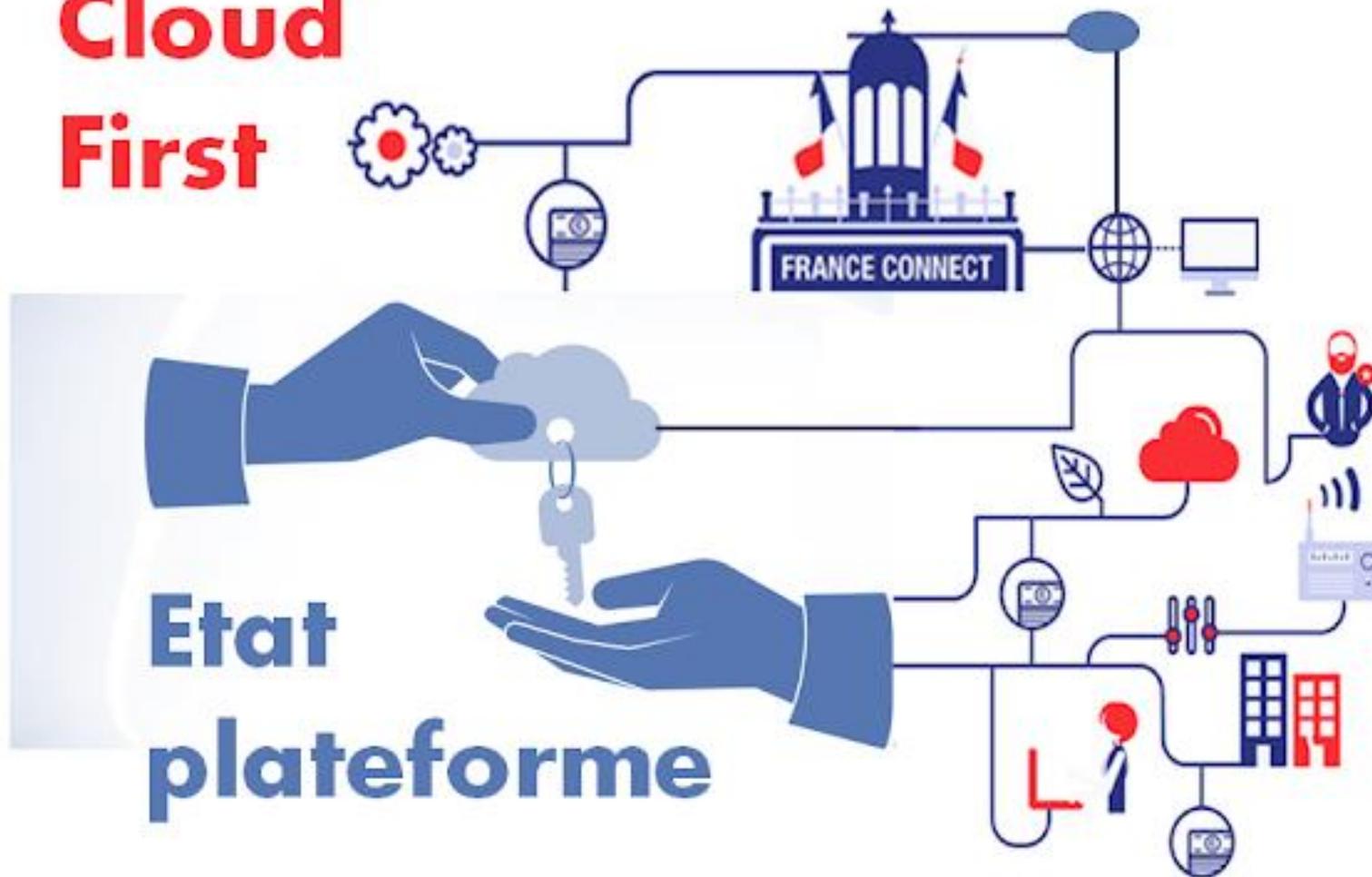




RAPPORT D'ACTIVITÉ



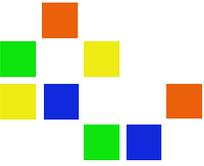
Cloud First



Etat plateforme

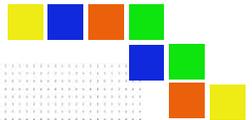


RAPPORT D'ACTIVITÉ



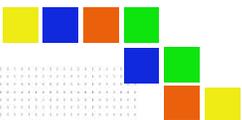
- La politique d'Etat-plateforme

L'État n'a pas vocation à tout faire ni à construire le système d'information de tous les acteurs. Il doit piloter la politique publique du numérique en santé : son développement et sa régulation. Il met à disposition des acteurs des règles claires (interopérabilité, sécurité et éthique), des référentiels et des services socles, en leur laissant le soin de développer leurs services numériques à l'aide de ces ressources, en innovant au service des citoyens et des professionnels.

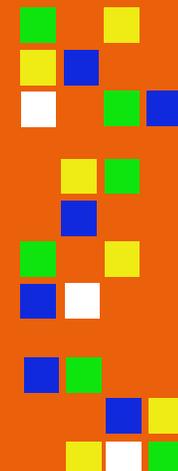




RAPPORT D'ACTIVITÉ

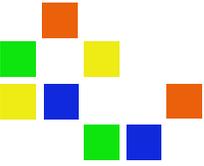


	Fournisseur F	Opticien O	OCAM RC	SECU RO
Liste codes LPP OPTOLPP		→		
Catalogue OPTOV11	→	→	→	
Demande de prise en charge OPTOAMC		→ ←		
Commande ORDERS	←			
OPTOV35				
Accusé de réception technique	→			
Confirmation de commande	→			
Avis de livraison	→			
Inventaire/sell-out	→			
Facture IRIS B2 SESAM VITAL (FSE)		→	→	
Scan ordonnance SCOR		→	→	
NOEMIE		←	←	
Facture (DRE)		→		





RAPPORT D'ACTIVITÉ

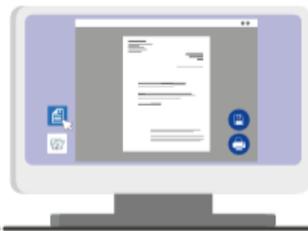


- Services socles d'identité
 - Identifiants de connexion
 - Référentiels d'identification des acteurs
- Règles socles
 - Sécurité
 - Éthique
 - Interopérabilité
- Services socles d'échanges
 - L'application carte vitale
 - Dossier médical partagé
 - Messagerie sécurisée de santé
 - La plateforme numérique du service d'accès aux soins
 - Ordonnance numérique
 - ...



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Qu'est-ce que cela change en consultation ?



Le médecin **rédige l'ordonnance numérique** dans son logiciel métier, qui génère un identifiant unique.

Le médecin remet au patient l'**ordonnance papier**, sur laquelle apparaît un **QR Code** contenant l'identifiant de la prescription.



Le médecin **enregistre la prescription dans le DMP** du patient.

Avec l'accord du patient, le médecin pourra **consulter les délivrances** pour cette prescription.

Pour en savoir plus

En rédigeant son ordonnance numérique *via* son logiciel d'aide à la prescription (LAP), le médecin envoie les informations de la prescription à l'Assurance Maladie et reçoit un accusé de réception. Le professionnel de santé exécutant la prescription peut la consulter à partir de son logiciel métier en scannant le QR code.

En cas de perte de l'ordonnance papier, le patient peut la retrouver dans Mon espace santé.



Qu'est-ce que cela change à l'exécution de la prescription ?

Le pharmacien **scanne le QR Code** et récupère les données de la prescription qui sont intégrées dans son **logiciel de gestion d'officine**.



Le pharmacien ou le préparateur effectue sa **dispensation** comme actuellement.

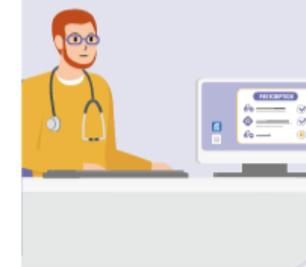


Il peut, si nécessaire et après accord du médecin, selon les modalités habituelles, ajuster la prescription en précisant le motif.

Le pharmacien ou le préparateur enregistre les informations de délivrance en base, après facturation, puis remet l'ordonnance papier au patient avec les informations sur les produits délivrés.

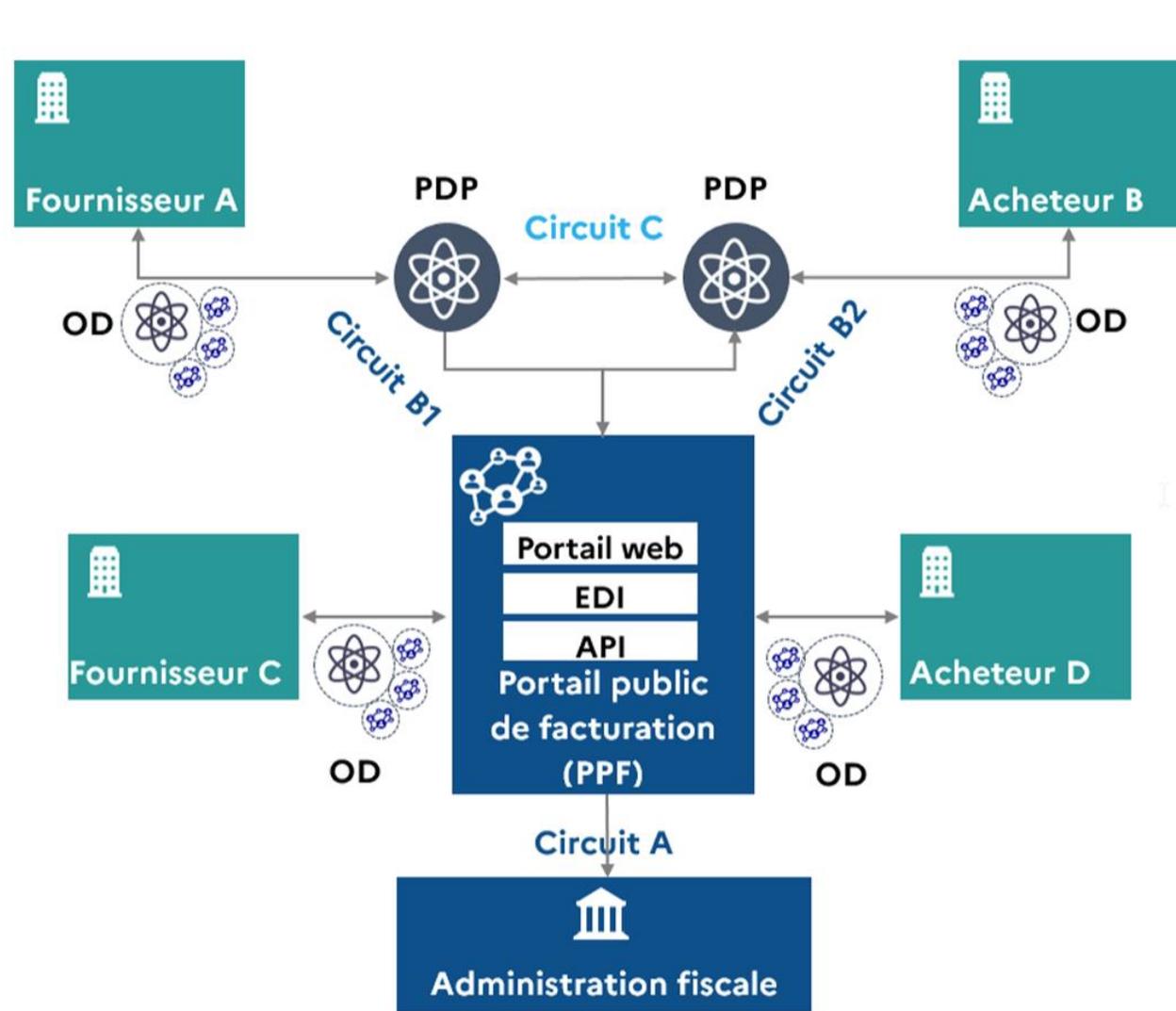
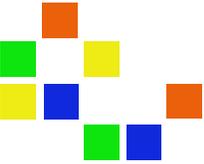


Le médecin peut accéder aux médicaments délivrés **(si le patient a donné son accord)** et aux éventuelles modifications réalisées par le pharmacien.





RAPPORT D'ACTIVITÉ





RAPPORT D'ACTIVITÉ

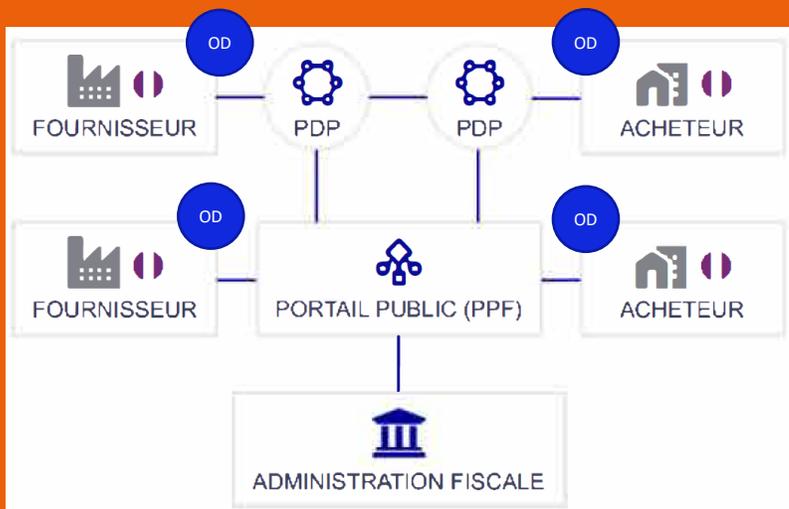
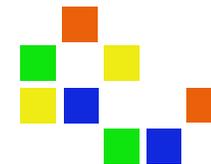


Schéma de fonctionnement

PDP: plateformes de dématérialisation partenaires

PPF: portail public de facturation

OD: Opérateur de dématérialisation

Obligation de réception

1^{er} juillet 2024

Obligation d'émission



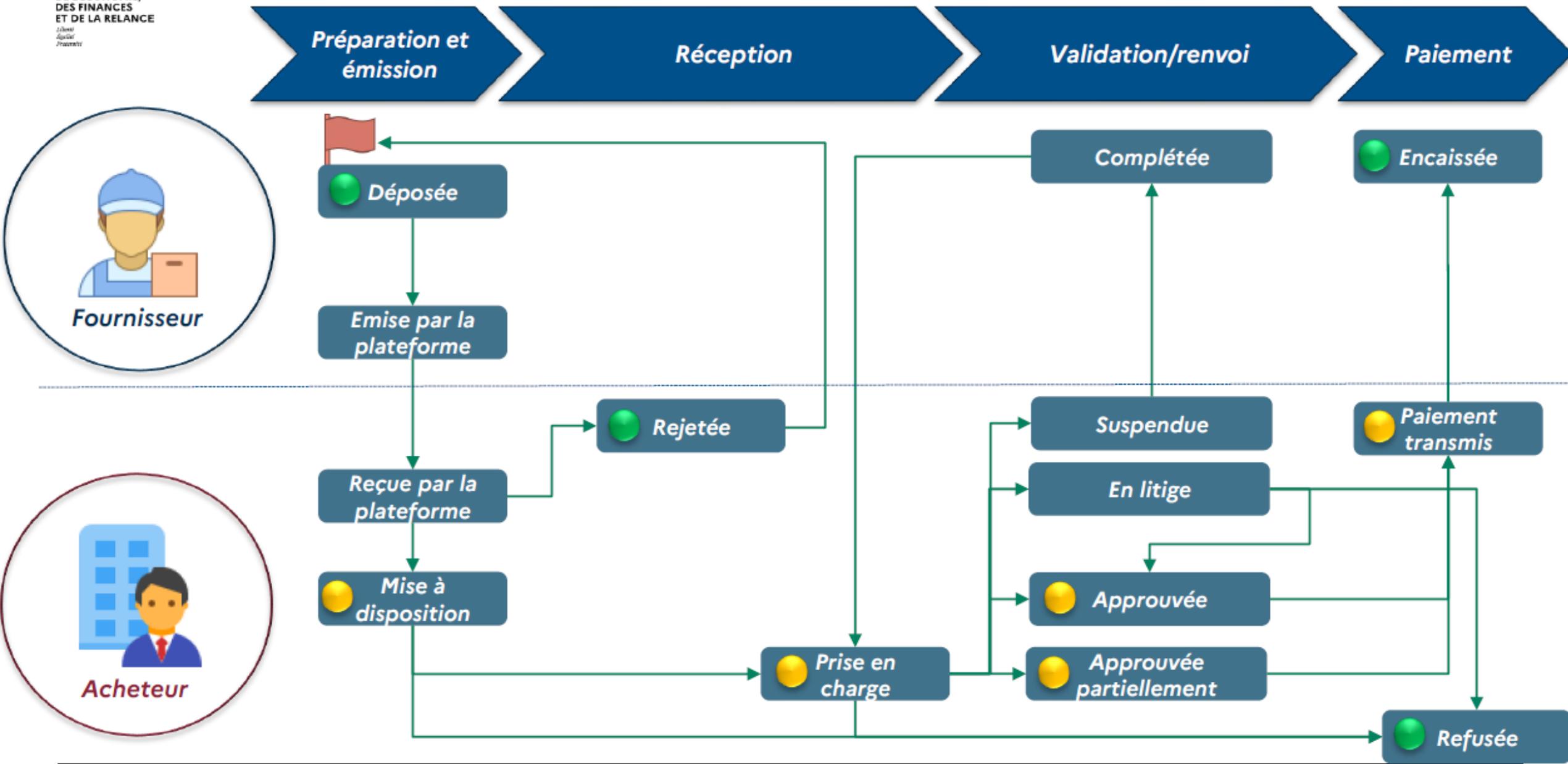
GRANDES ENTREPRISES
1 JUILLET 2024



ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE
1 JANVIER 2025

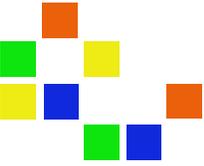


PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
1 JANVIER 2026





RAPPORT D'ACTIVITÉ

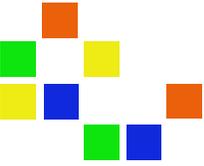


Quelques questions majeures ressortent actuellement:

- **Quel est l'impact économique du projet?**
 - Coût d'investissement (modification et migration) peut être important
 - Le prix de référence du marché est fixé par la solution des experts comptables (jefacture.com) – 0.19 € / par facture émise et 0.19 € / par facture reçue
- **Ma facture contient des données de santé, puis-je les conserver à l'avenir?**
 - Un groupe de travail est initié au sein de la FNFE pour rédiger des recommandations.
 - La PPF n'est clairement pas habilitée à stocker des données de santé (hébergement HDS)



RAPPORT D'ACTIVITÉ

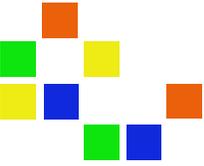


Quelques questions majeures ressortent actuellement:

- **Comment puis faire pour mobiliser d'attention sur ce projet de ma direction générale et de ma direction financière qui estime que nous envoyons déjà des fichiers pdf aux clients?**
 - Ce projet est une réforme complète de la collecte de la TVA. Il ne s'agit pas d'un projet informatique mais d'un projet fiscal qui a de nombreuses conséquences informatiques.
- **Actuellement, pour les centrales de paiement, les interactions entre fournisseurs, opticiens et centrales sont très claires. Comment cela va-t-il se passer demain?**
 - Demain, les opticiens auront accès à des outils qui leur permettront de bloquer des factures sans même que la centrale en soit informée. C'est un état de fait qui ne sera pas modifié.
 - Plusieurs approches existent pour contourner ce problème. Les PDP et OD rivalisent d'ingéniosité pour trouver des solutions. Toutefois la coexistence de ces solutions risque de pas mal compliquer les choses.



RAPPORT D'ACTIVITÉ



Quelques questions majeures ressortent actuellement:

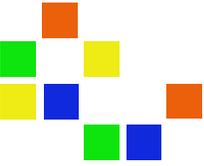
- **Plusieurs acteurs souhaiteraient qu'un point d'avancement soit organisé par Normeyes.**

La DGFIP et l'AIFE organisent des pilotes. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 26 juin 2023. Le début des pilotes est fixé au 01 janvier 2024.





RAPPORT D'ACTIVITÉ

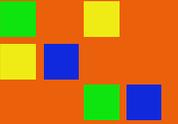


2 projets **importants** retardés par la réorganisation des activités

- Annuaire
- Validateur / Catalogue OPTOv11r19

Ils reprendront à l'automne





COMPTES 2022

Christophe Lallau, trésorier

Jean-Christophe Leroy, consultant





ASSOC. NORMEYES

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

ASSOC. NORMEYES

Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

JEAN CHRISTOPHE LEROY

185 RUE DE BERCY

Tél : 01.00.00.00.00

75012 PARIS

Votre activité 2022

- Activité globale
- Charges de fonctionnement
- Résultat de l'exercice
- Compte de résultat

ANALYSE DE VOTRE

Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Activité globale

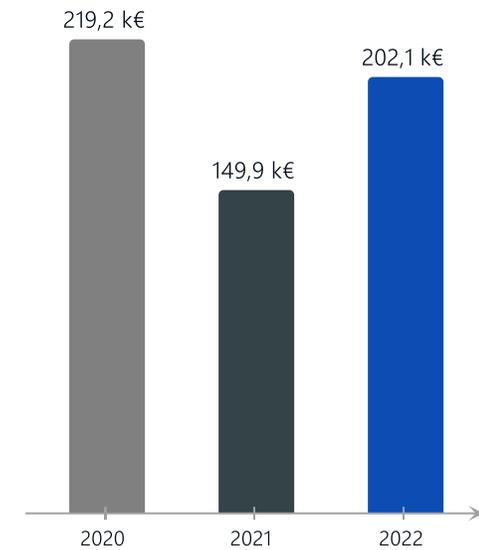
	2022	2021	Évolution
Ressources associatives	218 170 €	212 750 €	+2,5%
Prestations vendues	12 739 €	13 330 €	-4,4%
Activité globale	230 909 €	226 080 €	+2,1%

Charges de fonctionnement

2022	202 071 €	% Produits 87,51%
2021	149 925 €	66,32%

 **+34,8%** **+52 146 €**

Produits d'exploitation : +2,1%



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

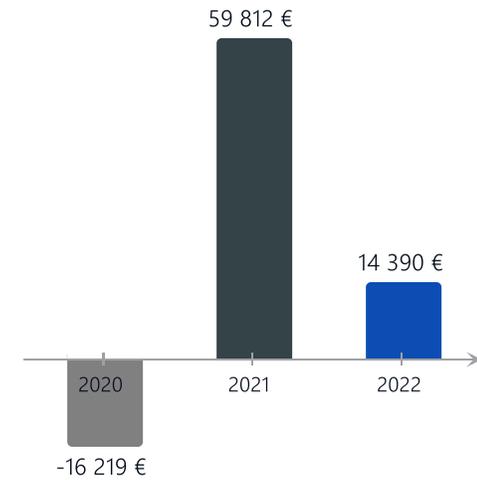
	2022	2021	Évolution
SOUS-TRAITANCE TECHNIQUE	169 231 €	123 958 €	+36,5%
GIFO - SECRETARIAT	10 000 €	10 000 €	0%
MAINTENANCE INFORMATIQUE	9 135 €	7 588 €	+20,4%
ASSURANCE	833 €	816 €	+2,1%
HONORAIRES	6 110 €	5 976 €	+2,2%
FRAIS RECEPTION / DEPLACEMENT	6 061 €	926 €	
FRAIS POSTAUX	84 €	0 €	
SERVICES BANCAIRES	618 €	660 €	-6,4%

Résultat de l'exercice

		% Produits
2022	14 390 €	6,23%
2021	59 812 €	26,46%

 **-75,9%** **-45 422 €**

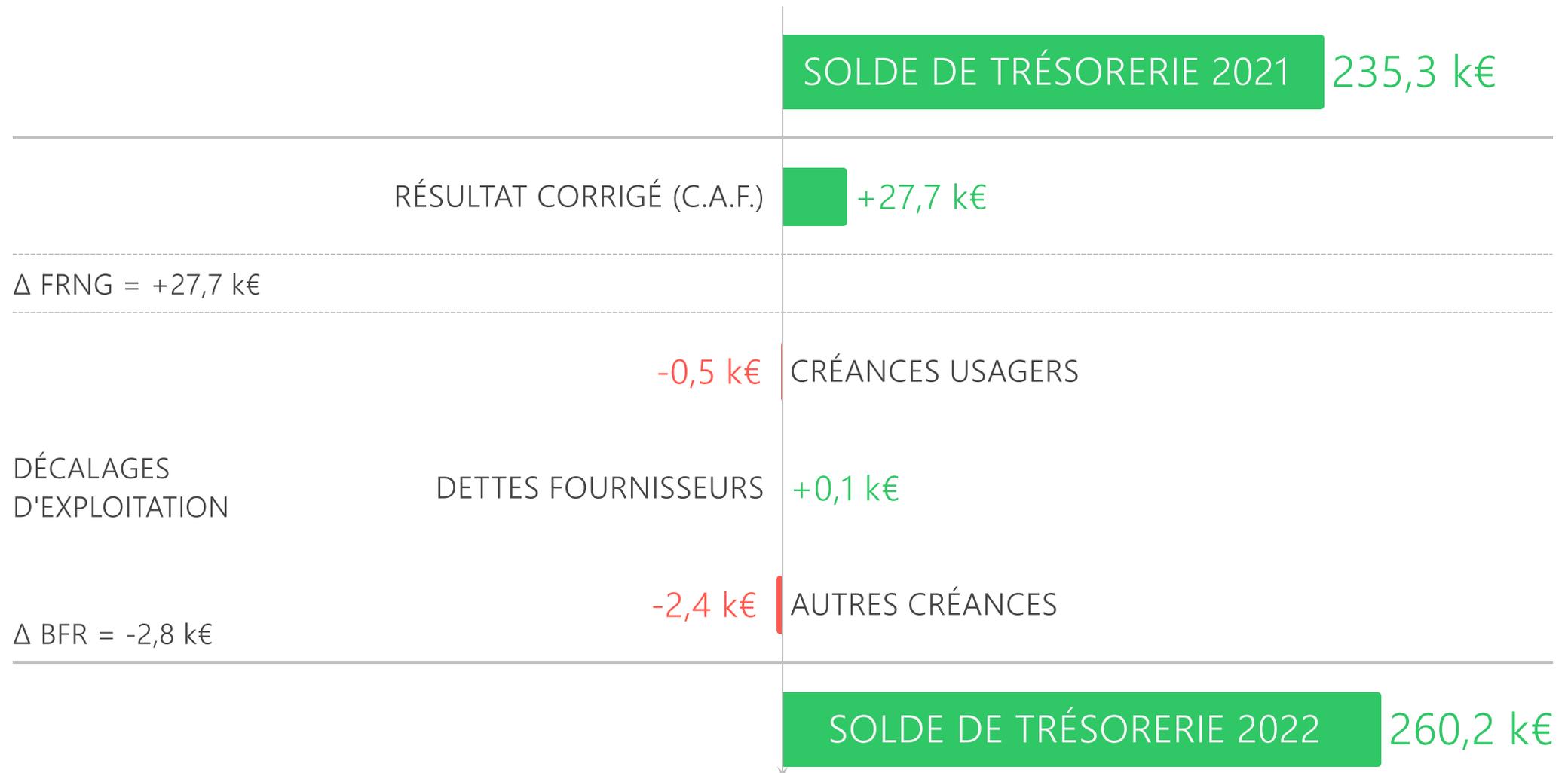
Produits d'exploitation : +2,1%



Compte de résultat

	2022	2021	Évolution
Ressources associatives	218 170 €	212 750 €	+2,5% →
Chiffre d'affaires	12 739 €	13 330 €	-4,4% 😞
Transferts de charges	0 €	0 €	
Reprises sur provisions	2 250 €	3 850 €	-41,6%
Autres produits d'exploitation	0 €	0 €	
Total des produits d'exploitation	233 159 €	229 930 €	+1,4%
Achats consommés	0 €	0 €	→
Autres achats et charges externes	202 071 €	149 925 €	+34,8%
Aides financières	0 €	0 €	
Impôts et taxes	0 €	0 €	
Charges de personnel	0 €	0 €	
Reports en fonds dédiés	0 €	0 €	
Dotations aux amortissements	15 606 €	15 611 €	0%
Dotations aux provisions	0 €	2 250 €	
Autres charges d'exploitation	2 250 €	2 750 €	-18,2%
Total des charges d'exploitation	219 927 €	170 536 €	+29%
Résultat d'exploitation	13 232 €	59 393 €	-77,7%
Résultat financier	1 158 €	419 €	+176,4%
Résultat courant	14 390 €	59 812 €	-75,9%
Résultat de l'exercice	14 390 €	59 812 €	-75,9%

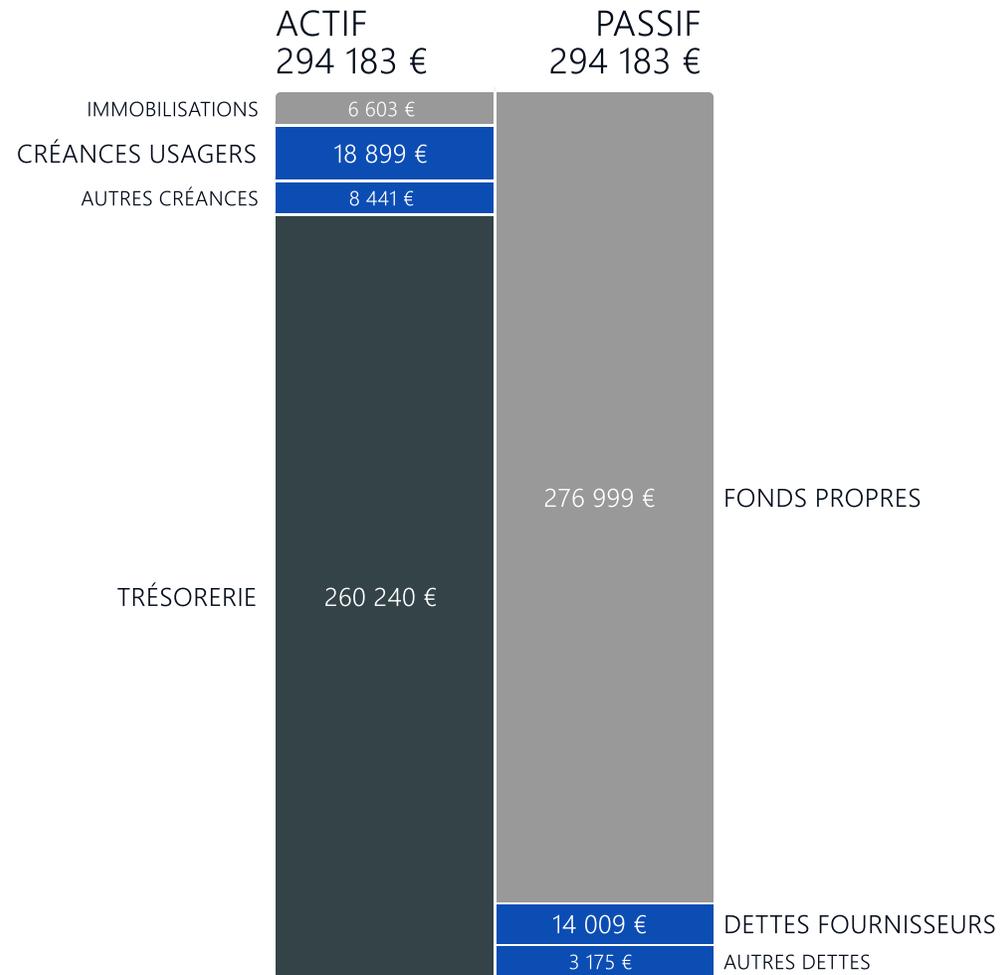
Les flux de votre trésorerie



VOTRE

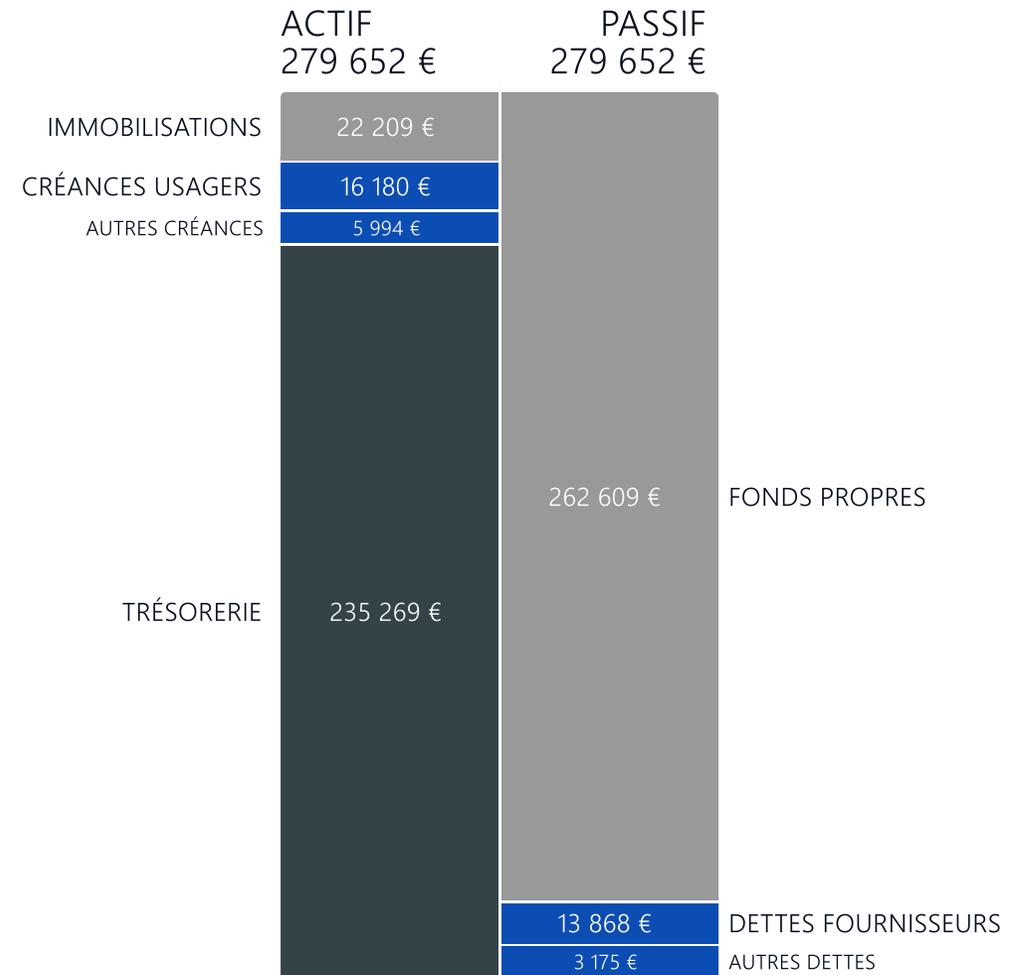
au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

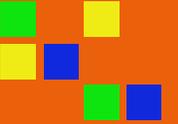


FONDS DE ROULEMENT 270 396 €
 BESOIN EN F.R. 10 156 €
 TRÉSORERIE 260 240 €

Bilan au 31/12/2021



FONDS DE ROULEMENT 240 400 €
 BESOIN EN F.R. 5 131 €
 TRÉSORERIE 235 269 €



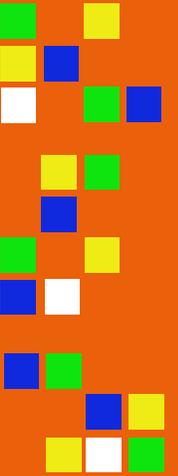
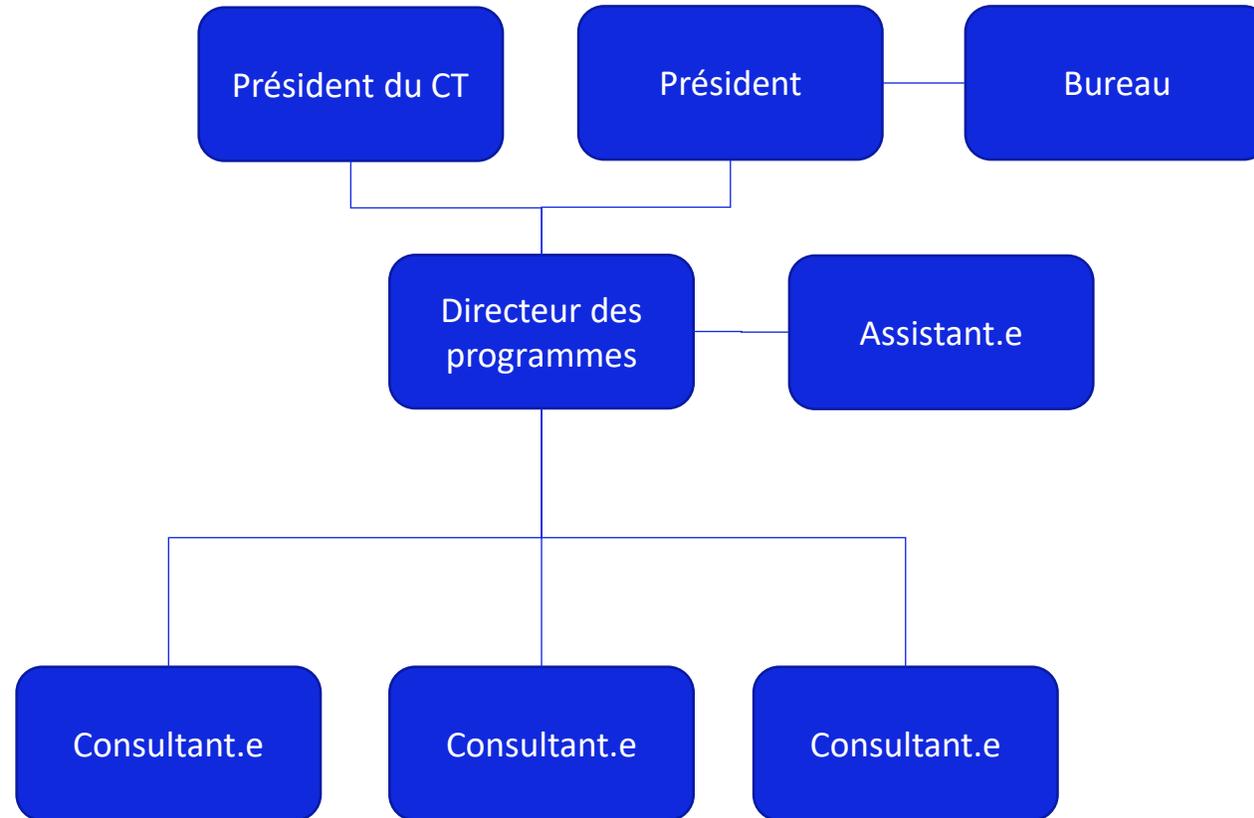
NOUVELLE ORGANISATION

Nathalie Stéphane, vice-présidente
Robert Yapp, président





ANCIENNE ORGANISATION



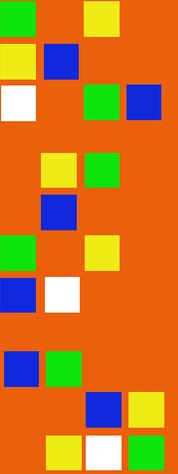


ANCIENNE ORGANISATION

Directeur des programmes (externe – inférieur à 40%)

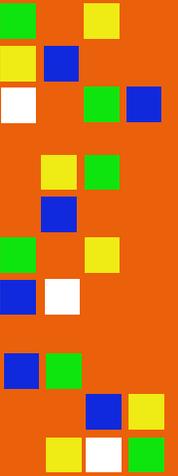
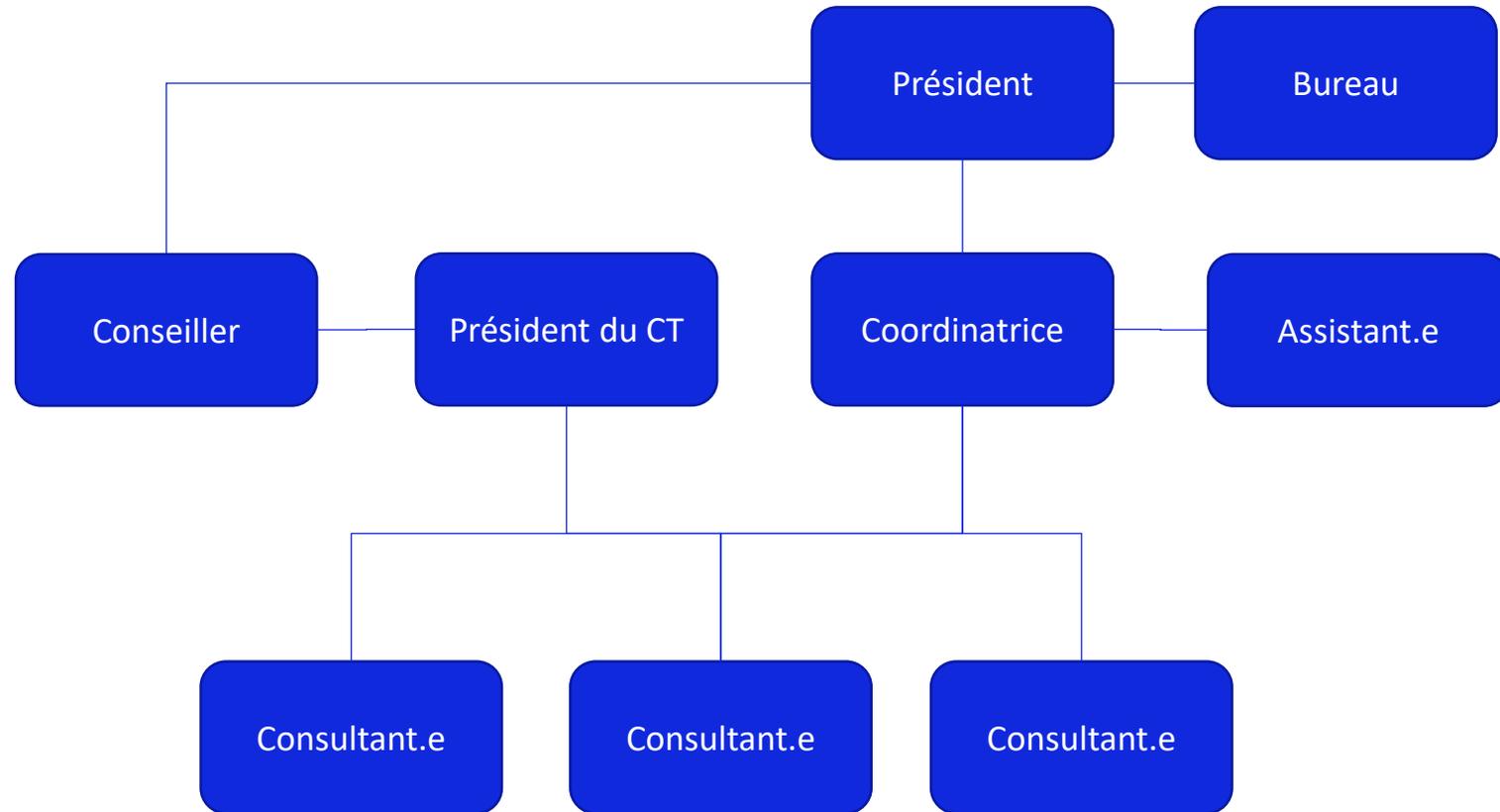
5 fonctions principales:

- Gestion administrative et financière
- Animation des CA/Bureau/CT/GT
- Coordination des projets
- Animation des membres
- Relations publiques





NOUVELLE ORGANISATION



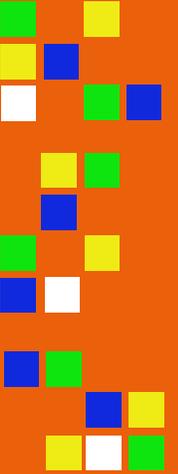


NOUVELLE ORGANISATION

Coordinatrice (à 100%)

4 fonctions principales:

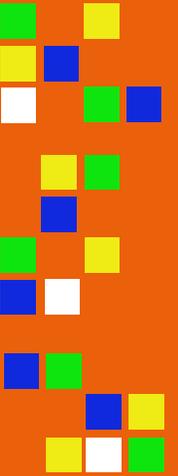
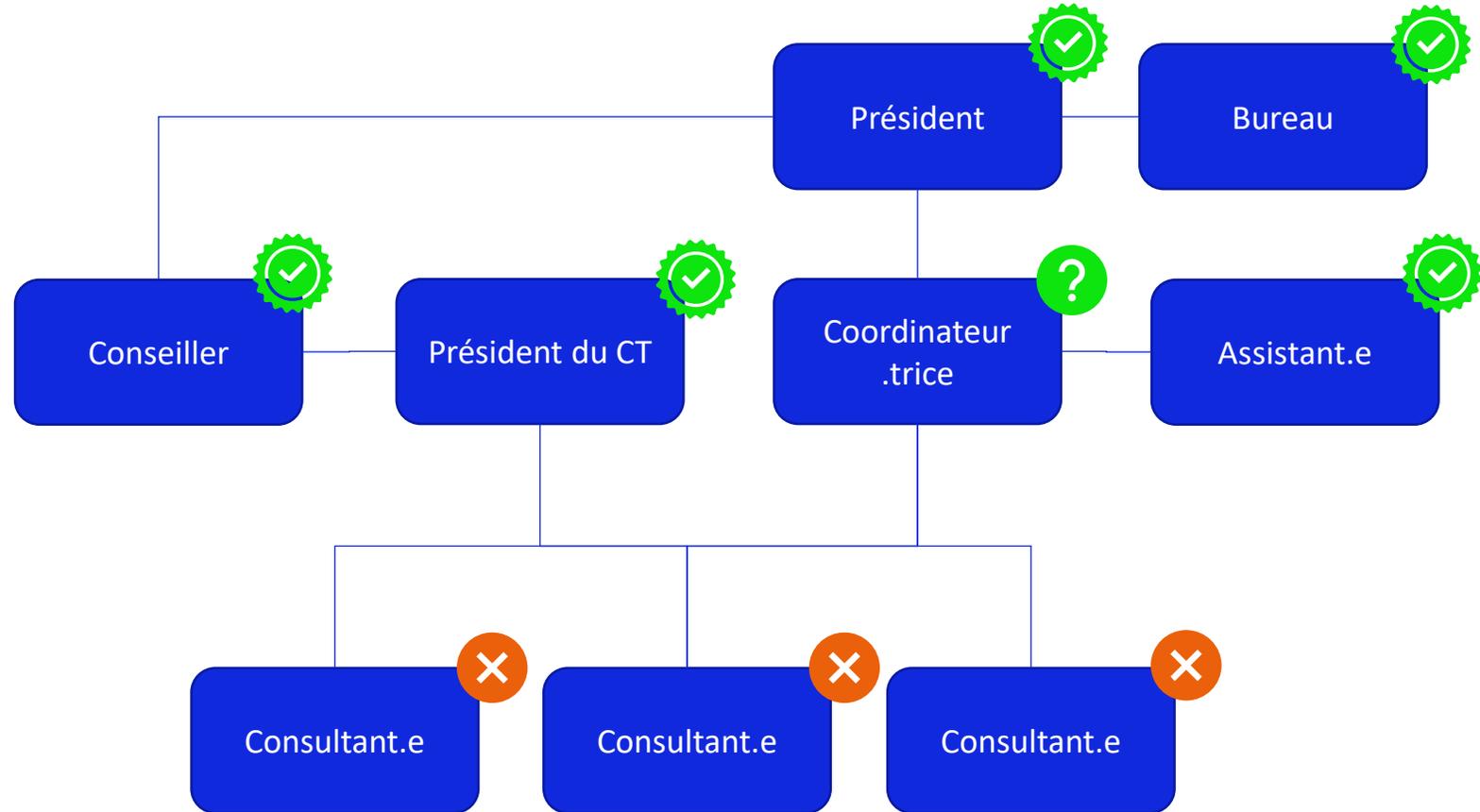
- Gestion administrative et financière
- Organisation des réunions CA/CT/GT
- Coordination des projets
- Animation des consultants et des membres

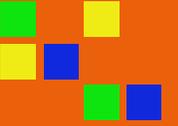




NOUVELLE ORGANISATION

Si la transformation de l'organisation a bien avancé, il reste à recruter des consultants.

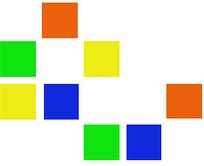




RENOUVELLEMENT DU CT

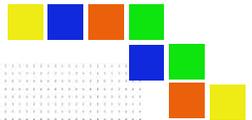
Stéphane Hillairet, président du CT





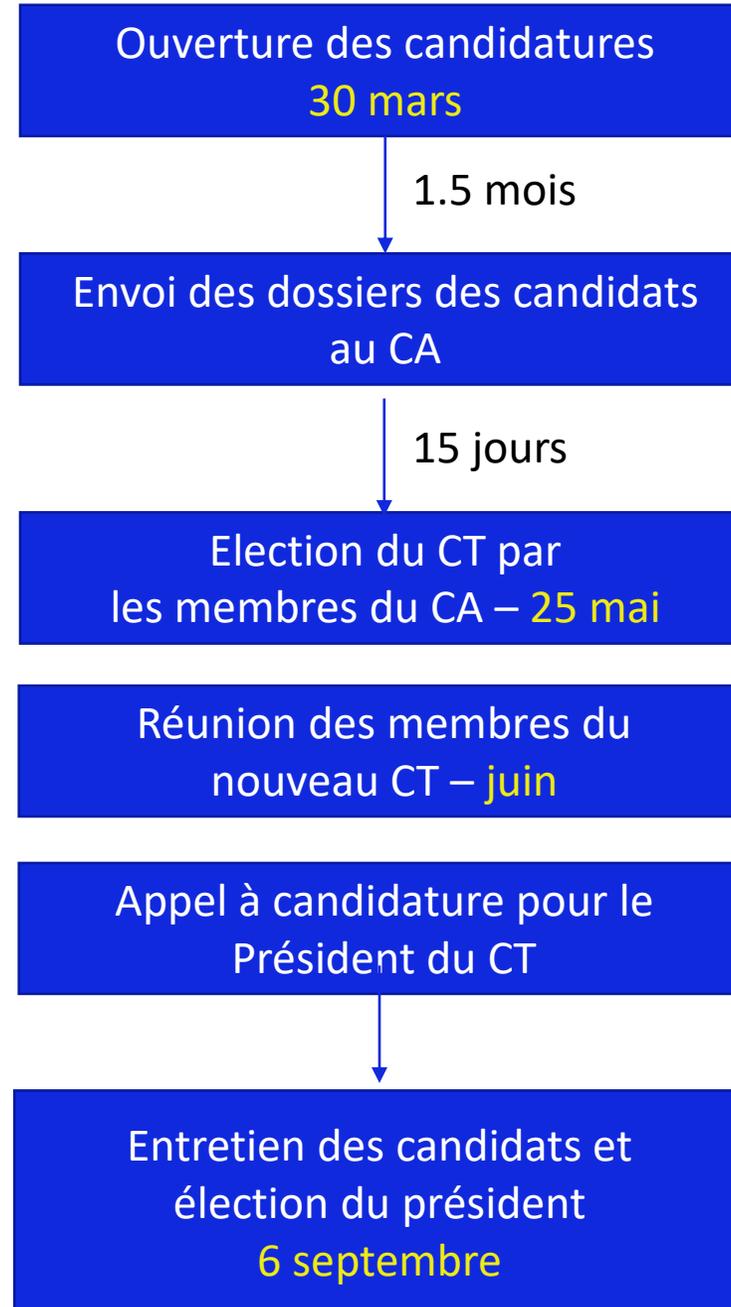
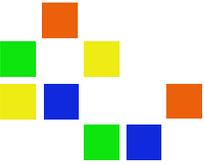
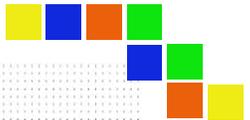
RENOUVELLEMENT DU CT

- Le CT en place a été élu en septembre 2020
- Mi-2021 , nous avons intégré les membres (éditeurs) de la commission d'Eyes-Road
- Le CT est composé d'au maximum 21 membres (hors Eyes-Road) , désignés pour une période de 3 ans par le CA.





RENOUVELLEMENT DU CT

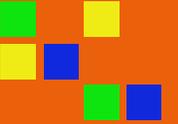




RENOUVELLEMENT DU CT

Nom	Prénom	Société	Catégorie
Bagnis	Jean-Marie	Optimum	Prestataire
Chambon	Bertrand	Axess	Prestataire
Chauveau	Bruno	Krys Group	Distributeur
Finck	Serge	Optissimo	Distributeur
Fingonnet	Denis	Rodenstock	Verrier
Fontorbe	Jordan	IzySolutions	Prestataire
Fredouille	Loïc	EDI-Eyes	Prestataire
Hillairet	Stéphane	Réflex-Holding	Prestataire
Jeannin	Stéphane	Audiopic	Distributeur
Jourdin	Julien	Marcolin	Lunetier
Jové	François	Atol	Distributeur
Le Roi	Bruno	2 ABL	Prestataire
Marquant	Jérôme	Novacel	Verrier
Monnin	Vincent	Zeiss	Verrier
Poittevin de la Frégonnière	Hervé	BBGR	Verrier
Reininger	David	Hoya	Verrier
Rivallain	Alexandre	CDO	Distributeur
Rondeau	Didier	Eyes-Road	Prestataire
Tardivaud	Eric	Menicon	Laboratoire

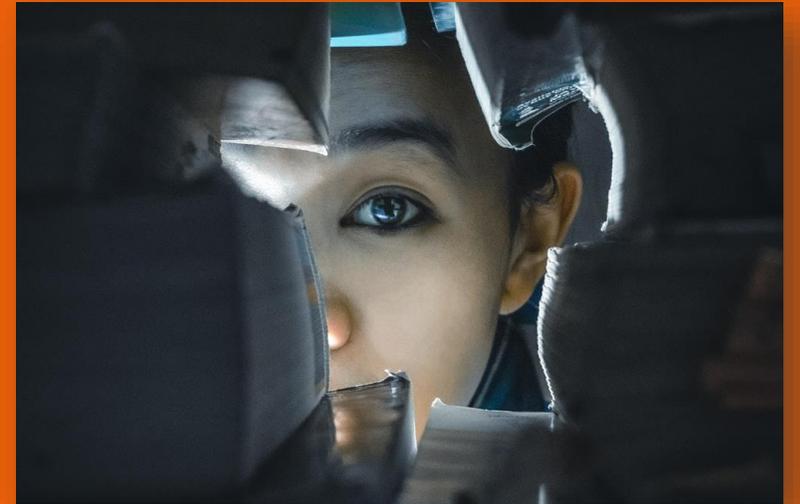
Distribution des candidats		
Catégorie	Total	Actuellement
Distribution	5	6
Laboratoire	1	1
Lunetier	1	3
Prestataire	7	5
Verriers	5	6
Total général	19	21



BUDGET 2023

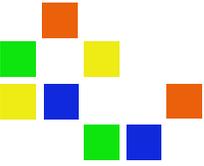
Christophe Lallau, trésorier

Jean-Christophe Leroy, consultant





BUDGET 2023

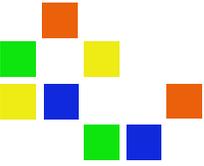


Activité globale

	2022	2023
Ressources associatives	218 170 €	210 000 €
Prestations vendues	12 739 €	12 500 €
Activité globale	230 909 €	222 500 €



BUDGET 2023



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

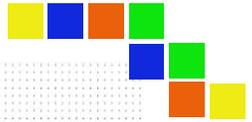
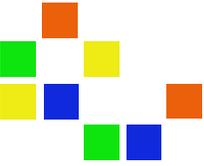
	2022	2023
SOUS-TRAITANCE TECHNIQUE	169 231 €	120 000 €
GIFO - SECRETARIAT	10 000 €	10 000 €
MAINTENANCE INFORMATIQUE	9 135 €	11 000 €
ASSURANCE	833 €	1 000 €
HONORAIRES	6 110 €	8 000 €
FRAIS RECEPTION / DEPLACEMENT	6 061 €	10 000 €
SALAIRES ET CHARGES	0 €	34 000 €
SERVICES BANCAIRES	618 €	800 €
	202 071 €	194 800 €

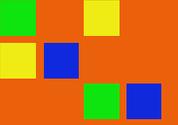


BUDGET 2023

Résultat de l'exercice

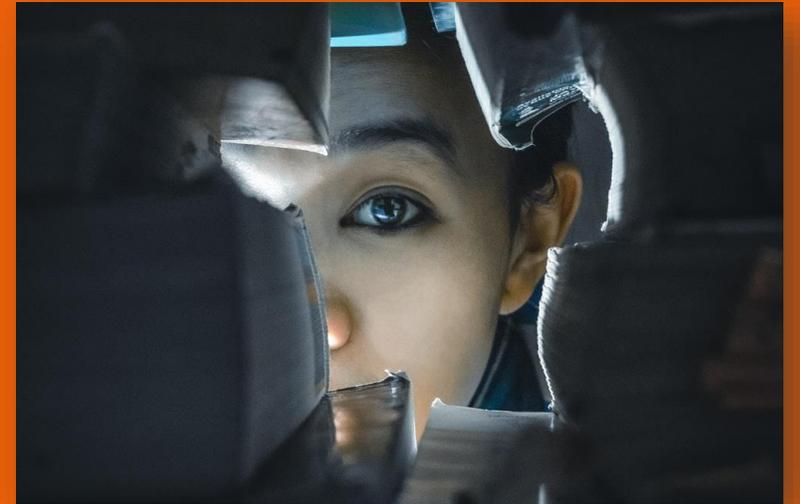
2022	14 390 €
2023	15 000 €





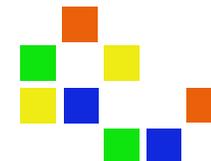
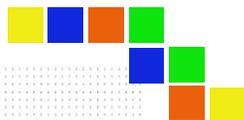
MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Robert Yapp, Président





MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR



REGLEMENT INTERIEUR 18 MAI 2022

Modifié par le Conseil d'Administration du 7 septembre 2022 et devant être confirmé par l'Assemblée Générale 2023 en application de l'article 32 des statuts de Normeyes Association (Anciennement nommée Association EDI-Optique).

Les articles 25 et 26 des Statuts sont complétés par les dispositions suivantes :

Article 1 – Désignation des membres du Comité technique

Le Comité technique sera composé d'un maximum de 21 membres désignés par le Conseil d'Administration dont :

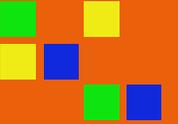
- un nombre maximum de dix représentants des fabricants;
- un nombre maximum de dix représentants des distributeurs;
- un nombre maximum de dix représentants des éditeurs et prestataires EDI;
- un nombre maximum de deux représentants des membres Associés.

Article 11 – Traitement de données

L'article 7 des statuts sont complétés par les dispositions suivantes :

Dans le cadre de ses activités, l'Association s'interdit de traiter ou de sous-traiter des données à caractère personnel (autres que les données des parties prenantes à l'association permettant sa bonne gestion administrative), de santé et/ou transactionnelles, et de collecter ou exploiter toutes données qui auraient vocation, prises isolément ou rassemblées, à constituer des informations sensibles (commerciales, stratégiques). Par ailleurs, elle s'engage à ne traiter ou sous-traiter que des données qui ont été préalablement concaténées, agrégées et anonymisées

Le fait d'être à la fois membre du Comité technique et de la Commission technique d'Lyes Road n'ouvre pas de droits supplémentaires. Ainsi les sociétés représentées dans les deux organisations ne disposent que d'un siège.



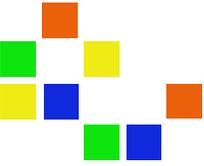
ÉLECTIONS

Robert Yapp, Président





ÉLECTIONS



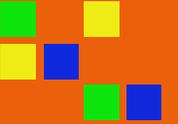
Christophe Rocher
Optic 2000



Stéphane Hillairet
Réflex Holding



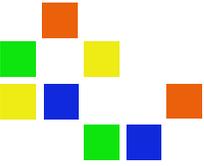
Olivier Petitfils
ADCL

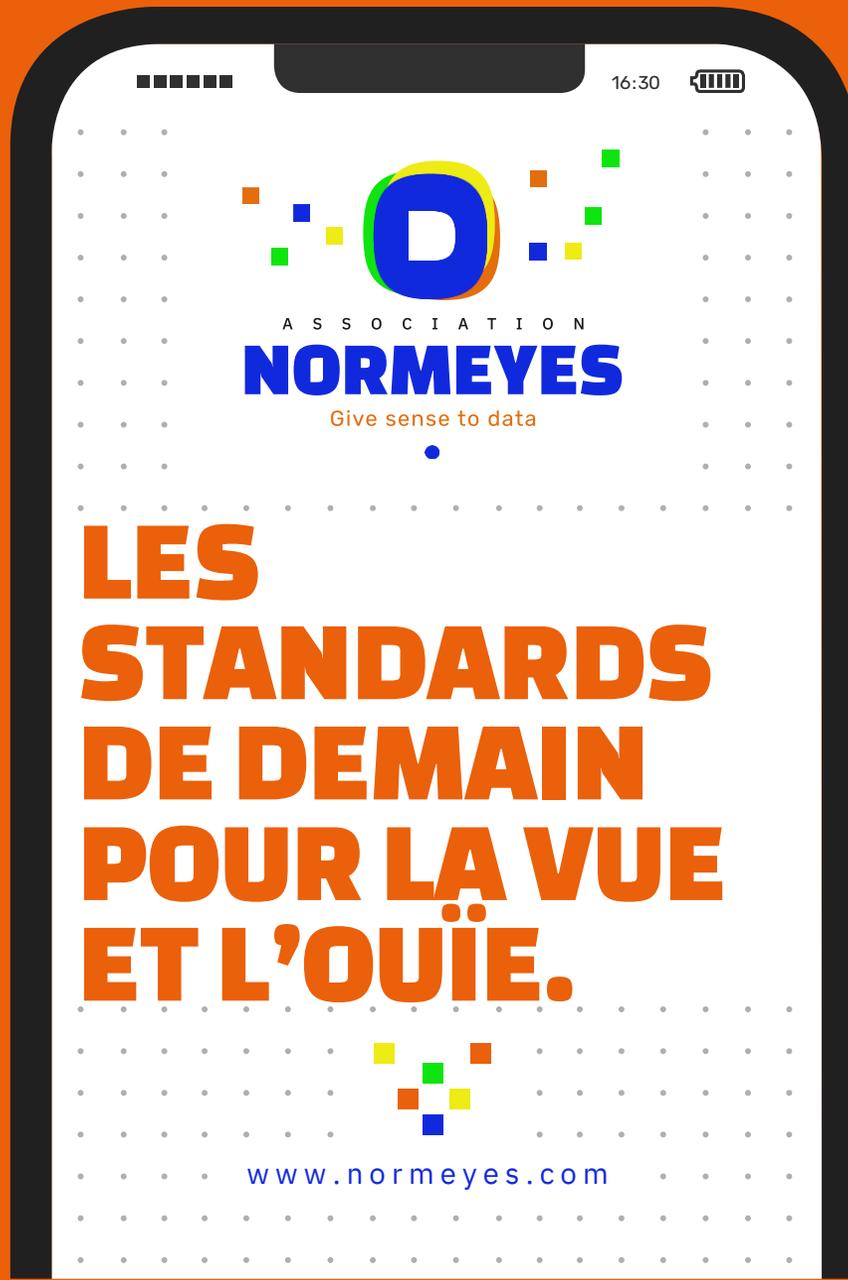


QUESTIONS DIVERSES

Robert Yapp, Président







ENSEMBLE
POUR DÉFINIR
DES DONNÉES
CLAIRES,
SÉCURISÉES,
ÉCHANGEABLES.

Définitions

Échanges

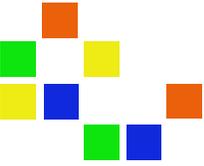
Standards

Collèges

Merci pour votre participation



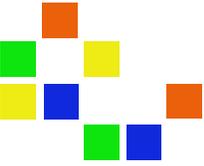
NOUVELLE ORGANISATION



- Historique des changements
 - **Février 2022**, Thierry Peyraud est réélu président. Il annonce qu'il démissionnera au plus tard en mai 2023 en raison de son départ à la retraite.
 - **Septembre 2022**, après avoir dirigé les programmes de l'association durant 20 ans, Jean-Christophe Leroy annonce qu'il ne renouvellera pas son engagement en fin d'année 2022.
 - **Novembre 2022**, sous l'impulsion de son président, Le CA demande à Jean-Christophe de poursuivre ses missions jusqu'à l'assemblée générale 2023. Thierry Peyraud décide de quitter la présidence dès février 2023 pour que son successeur puisse prendre en mains la transition vers une nouvelle organisation
 - **Décembre 2023**, le Comité Technique planche sur différentes propositions de restructuration de l'organisation des travaux techniques



NOUVELLE ORGANISATION



- Historique des changements
 - **Février 2023**, Robert Yapp est élu président de Normeyes.
 - **Février-avril 2023**, le bureau planche sur les scénarios organisationnels. Il valide, le renouvellement légèrement anticipé (3 mois) du CT.
 - **Avril 2023**, le CA valide le projet de nouvelle organisation.
 - **Avril-Mai 2023**, sous l'impulsion de Robert Yapp, le projet de nouvelle organisation est mis en œuvre
 - **Septembre 2023**, la nouvelle organisation est opérationnelle.